

la tribune

M. Ryan doit rester (p.2)
Un éditorial de Jean Vigneault
Crainte d'une escalade des
taux d'intérêt aux USA (p.4)

Forum

Finance
Informations
générales

La crise
en Pologne

Face à la hausse draconienne des prix des aliments

Les Polonais résignés

VARSOVIE (Reuter) — La hausse draconienne des prix qui est entrée lundi en vigueur semble avoir réduit la longueur des queues devant les magasins polonais. La population paraît accepter avec résignation les augmentations qui doublent, triplent, voire quintuplent le prix de la viande, du poisson, du sucre, du sel, du lait, du beurre, de la margarine et du fromage. Les tarifs de l'électricité et du chauffage ont également subi des hausses drastiques.

Les ménagères se sont efforcées d'acheter le plus possible de vivres la semaine dernière, en prévision de la hausse. Aucun indice extérieur ou information ne permet de faire état de troubles ou de malaise. Dans un des grands marchés couverts de la capitale, on voyait plus de curieux que d'acheteurs. Des femmes se contentaient de regarder les écriteaux, n'en croyant pas leurs yeux, avant de s'en aller en maugréant. Patrouilles militaires et policières et points de contrôle étaient visibles

comme à l'accoutumée dans les rues enneigées et boueuses de la capitale, balayées par un vent glacial. Aucun fait inhabituel non plus à signaler à la grande aciérie Huta Warszawa, en banlieue, pas plus qu'à l'usine de tracteurs Ursus, deux anciens bastions de Solidarité. Devant l'usine Ursus, on aperçoit six policiers de faction devant le portail principal. Pour compenser les hausses, le gouvernement militaire, qui s'est livré ces dernières semaines à une vaste campagne d'explication dans

la presse et à la télévision, a décidé de relever entre 750 et 1900 zlotys par mois le salaire mensuel qui est en moyenne de 7000 zlotys (\$87). Il reconnaît que les augmentations ne couvrent que partiellement les augmentations, mais affirme avoir protégé les familles les plus dépourvues.

forme, indispensable à leurs yeux pour rendre l'industrie et l'agriculture plus efficaces, ne remplira pas d'un seul coup les étalages. Solidarité, avec qui le gouvernement a discuté la réforme avant de suspendre le syndicat, à l'occasion de la proclamation de l'état de guerre, reconnaissait que des hausses étaient nécessaires, mais aurait voulu qu'elles ne soient appliquées que progressivement, et accompagnées d'autres mesures de réforme, sous forme de concessions gouvernementales.

Les tentatives officielles de relever les prix alimentaires au cours des 11 dernières années ont immanquablement causé des remous et des troubles, provoquant la chute de deux chefs du parti, Gomulka et Gierek. Mais à la suite des incidents survenus samedi à Gdansk, la presse officielle a publié des mises en garde, déclarant que les fauteurs de troubles ne bénéficieraient d'aucune clémence.

Opération nécessaire

Les autorités affirment que l'opération est douloureuse, mais nécessaire, et reconnaissent que cette ré-

Commentaire écrit alors qu'il recevait son ordre d'internement

"On a trompé toute l'opinion publique"

— Lech Walesa

PARIS (AFP) — Lech Walesa, président de Solidarité, a affirmé, dans un commentaire écrit, alors qu'il venait de recevoir un ordre d'internement, publié lundi par le quotidien français Le Monde, qu'"on a trompé toute l'opinion publique" à son propos et qu'"aucun pas en arrière" ne doit être envisagé.

Samedi, un porte-parole du gouvernement polonais avait qualifié de "potin qui ne mérite même pas un démenti" la nouvelle, publiée vendredi par le même quotidien, selon laquelle Lech Walesa avait fait récemment l'objet d'un mandat d'internement. Lech Walesa précise, dans le commentaire qu'il a fait parvenir à l'extérieur, que l'ordre d'internement lui a été remis le 26 janvier, à 15 heures, et parle de ce propos de "méthodes d'élimination graduelle".

"Je suis sûr, avec présentation de faux témoins compris. On a trompé toute l'opinion publique, la nôtre et dans le monde, par le fait que je ne sois pas interné".

Aucun pas en arrière

Dénonçant "la perfidie" des actions des autorités polonaises, le président de Solidarité ajoute: "ce partenaire n'a jamais été et ne sera jamais honnête. Pour cette raison, aucun pas en arrière. Il ne faut laisser élimi-

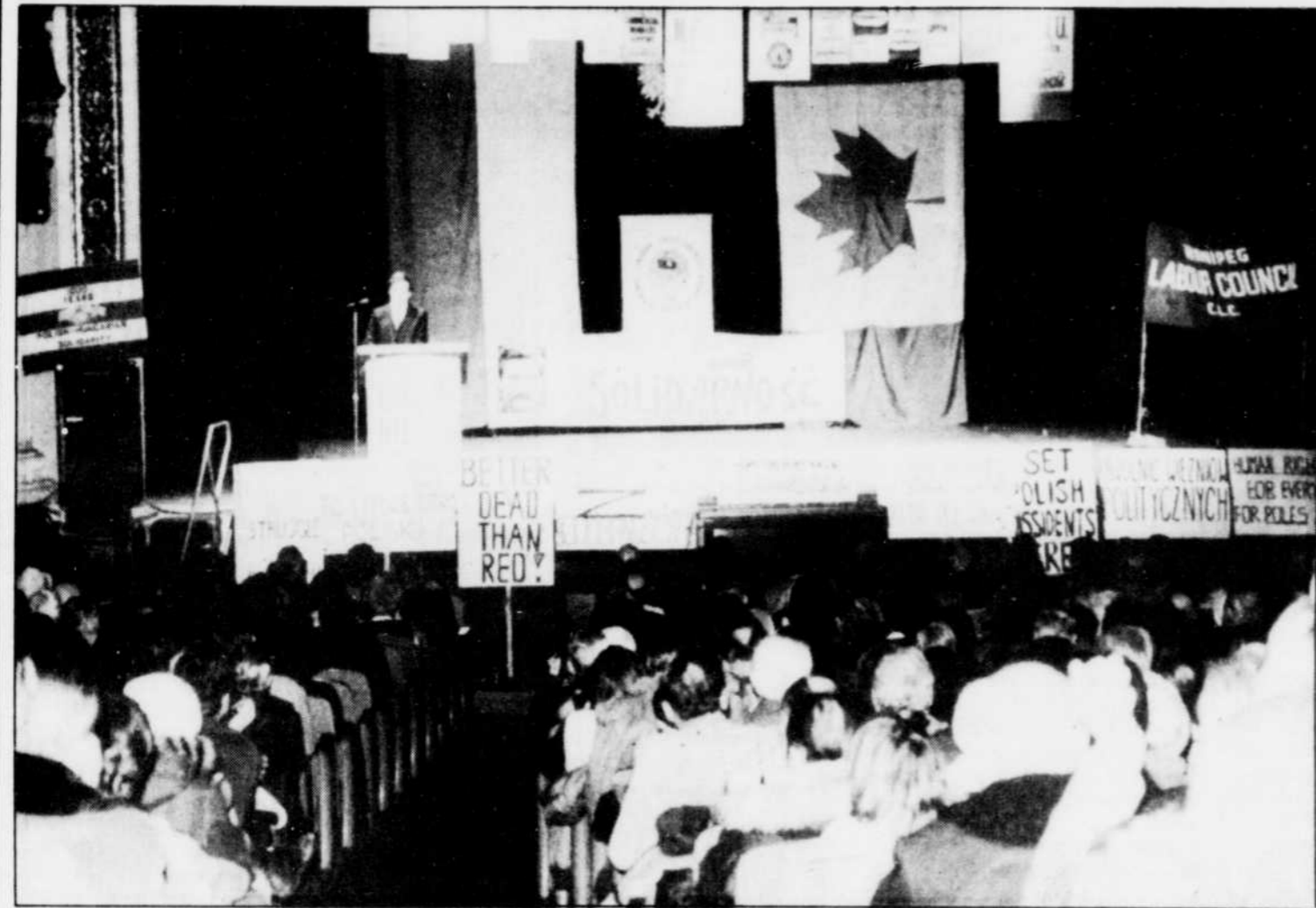
ner personne car c'est une méthode. Je vous demande de montrer publiquement cet exemple". Le correspondant du journal Le Monde à Varsovie affirme avoir eu connaissance du texte de la "décision d'internement no 182" en date de 12 décembre et stipulant que "considérant que laisser en liberté le citoyen Walesa Lech, électromécanicien, chantier naval Lénine, menacerait la sécurité de l'Etat et l'ordre public du fait d'activités semant l'anarchie dans la vie sociale de Gdansk (...), il est décidé:

Walesa en lice pour le prix Nobel de la paix

OSLO (Reuter) — M. Lech Walesa, président des syndicats autogérés polonais Solidarité, figure sur la liste de plus de 70 nominations pour le prix Nobel de la paix, a indiqué lundi à l'agence Reuter M. Jakob Sverdrup, directeur de l'institut norvégien qui attribue chaque année cette distinction. La candidature de M. Walesa

avait déjà été présentée l'année dernière mais le prix était allé à M. Poul Hartling, haut-commissaire des Nations-Unies pour les réfugiés. De source informée, on indique par ailleurs que le roi Juan Carlos d'Espagne et le pape Jean-Paul II ont également été proposés pour le prix 1982.

1- d'interner le citoyen Walesa Lech et de le placer dans un centre d'isolement central de la milice de Gdansk."



Près de 1,000 personnes ont assisté à l'allocution de Dan Stone, à Winnipeg, lors de la journée internationale de solidarité internationale. Stone, qui revient d'un voyage en Pologne, a déclaré que la si-

tuation empirait chaque jour et a reproché au premier ministre Trudeau sa position face à la loi martiale.

Réactions à l'émission de télé "Que la Pologne soit la Pologne"

Indignation à l'Est

LONDRES (Reuter) — L'émission de télévision "Que la Pologne soit la Pologne", diffusée dimanche soir, en modivision, à l'instigation du président Reagan, a été accueillie avec une indignation véhémement en Pologne et en URSS et une tiédeur générale dans les pays d'Europe occidentale.

L'émission de 90 minutes mêlait la politique avec des déclarations enregistrées de 15 chefs d'Etat et de gouvernement, et les variétés, avec la participation entre autres vedettes du "show-business" et du cinéma de Frank Sinatra, Charlton Heston et Orson Welles.

Plusieurs commentateurs de la presse occidentale ont estimé que le programme rappelait par trop la guerre froide. D'autre ont jugé que l'émission, qui a coûté \$500,000, avait subi un échec financier et il est vrai que les chaînes de télévision d'Europe occidentale n'en ont retransmis que des versions écourtées ou se sont même contentées d'un bref reportage dans leurs journaux télévisés.

Critiques occidentales

En France, les téléspectateurs n'ont vu qu'une version abrégée de l'émission et le seul quotidien national à publier une critique favorable a été le journal conservateur "Le Figaro". "Libération", quotidien de gauche qui a dénoncé sans ambiguïté le coup d'Etat militaire de Pologne, a pour sa part écrit que le programme avait été "snobbé par les télévisions européennes" et qu'il avait le ton mélodramatique d'une émission de propagande.

Mêmes réserves en Grande-Bretagne, où le présentateur du journal télévisé de la BBC a parlé de "la machine de propagande américaine en pleine vitesse", et où le quotidien "The Times" note dans un article de son correspondant à Washington que le spectacle était aussi terne qu'une émission de propagande soviétique et aurait pu être appelé "le show de l'OTAN".

L'opposition à la loi martiale nuit à la politique étrangère des USA

(Walter Cronkite)

TORONTO (PC) — L'insistance du gouvernement américain à vouloir s'opposer à la loi martiale en Pologne n'a pas aidé de tout la politique extérieure des Etats-Unis, affirme M. Walter Cronkite, une des figures les plus respectées du journalisme télévisé.

Ancien annonceur en chef et gérant de la rédaction de l'émission Evening News au réseau CBS, M. Cronkite a dit lundi que l'administration Reagan s'était laissée aller à une rhétorique nuisible à la politique extérieure des Etats-Unis en mettant l'accent sur l'Union soviétique uniquement, car le général Wojciech Jaruzelski n'avait point besoin de Moscou lui pousse dans le dos pour écraser Solidarité.

Il n'est pas sensé, selon lui, de mettre l'accent sur l'Union soviétique uniquement, car le général Wojciech Jaruzelski n'avait point besoin de Moscou lui pousse dans le dos pour écraser Solidarité.

Télévision et journalisme

M. Cronkite a également exprimé son inquiétude devant la situation bouleversée des moyens de communication de masse et leur influence sur la démocratie dans le monde occidental, surtout après la fermeture récente de journaux comme le Philadelphia Bulletin, le Washington Star et l'édition du soir du New York Daily News.

A Moscou, l'agence TASS a écrit dans un commentaire publié avec une célérité inhabituelle qu'il "était déjà évident que cette émission subversive de télévision constituait un échec complet". L'agence polonaise PAP a qualifié le programme d'hypocrite et a parlé de "propagande sans précédent".



Walter Cronkite

pe d'auditeurs qui avaient payé \$70 le couvert pour l'entendre. Il a affirmé que lorsqu'en décembre le syndicat polonais So-

lidarité avait annoncé son intention de tenir un plébiscite pour savoir si la population était en faveur d'une grève générale, il pilait sur les pieds de certains des membres les plus importants du régime polonais.

Et c'est pourquoi, maintient-il, les Etats-Unis devraient fermement manifester leur mécontentement devant la poigne intransigeante du communisme.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Avvis public

Le C.R.T.C. a été saisi des demandes suivantes:

St-Méthode-de-Frontenac (Qué.) demande (813100500) présentée par Claude Labonté, faisant affaires sous la raison sociale et le nom de Télé-Cable St-Méthode-Engg., en vue de modifier la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant St-Méthode-de-Frontenac, en augmentant le taux mensuel maximum de \$5 à \$6.25. La dernière augmentation tarifaire remonte au 23 août 1977. (Décision CRTC 77-525). Le requérant a demandé que la date d'entrée en vigueur de l'augmentation tarifaire soit le plus tôt possible. La demande peut être examinée à Télé-Cable St-Méthode-Engg., St-Evariste, comté Frontenac, et au Bureau de poste, St-Méthode-de-Frontenac.

St-Victor (Qué.) demande (813101300) présentée par Claude Labonté, faisant affaires sous la raison sociale et le nom de Télé-Cable St-Victor-Engg. en vue de modifier la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant St-Victor, en augmentant le taux mensuel maximum de \$5.50 à \$6.25. La dernière augmentation tarifaire remonte au 17 octobre 1976. (Décision CRTC 76-671). Le requérant a demandé que la date d'entrée en vigueur de l'augmentation tarifaire soit le plus tôt possible. La demande peut être examinée à Télé-Cable St-Victor-Engg., St-Evariste, comté Frontenac, et au Bureau de poste, St-Victor.

Examen des documents: les documents peuvent être examinés pendant les heures normales de bureau. Les dossiers peuvent être étudiés aux adresses indiquées et au: C.R.T.C. Place 561, 1, promenade du Portage, Hull (Qué.) Bureau régional du C.R.T.C., 1410, rue Stanley, Montréal.

Canada

N-41243-2 février

EN SOLIDARITÉ, PARTICIPONS

LE COMITE D'AIDE AU PEUPLE POLONAIS

Faire parvenir son chèque à: CARITAS-SHERBROOKE

C.P. 1235
Sherbrooke, Qué.
J1H 5L7

La page éditoriale

M. Ryan doit rester

Le sursis accordé au chef libéral Claude Ryan par ses troupes ne trompe personne: les militants présents au conseil général du parti étaient probablement sincères en lui accordant une ovation et en confirmant temporairement son mandat de chef du parti, mais le malaise est trop profond pour être résolu par une simple main d'applaudissements. Il est même permis de douter que les contestataires se taisent d'ici septembre, date du congrès où le leadership de M. Ryan pourrait être remis en question. Mais on peut au moins prévoir que ces opposants à Claude Ryan garderont la même ligne de conduite que celle adoptée depuis le 13 avril dernier: ils agiront dans l'ombre, sans s'afficher ouvertement, en se contentant de déblatérer contre le style de M. Ryan et de suggérer plus ou moins discrètement, le retour de politiciens que le renouveau apporté par M. Ryan avait contraints à quitter la scène politique.

Qu'un parti réévalue le leadership qui a conduit à une défaite, c'est sain. Mais la situation actuelle au PLQ n'est pas inspirée par le renouveau ou par une prise de conscience de la situation politique, sociale et économique du Québec, mais bien par un désir légitime, mais insuffisant pour justifier tout ce grenouillage, de reprendre le pouvoir. Comme les partis politiques existent pour s'accaparer le pouvoir et s'y maintenir le plus longtemps possible, et comme des libéraux influents estiment qu'avec Claude Ryan, le pouvoir est de plus en plus inaccessible, l'équation n'est pas compliquée, les libéraux élimineront le successeur de Robert Bourassa. On ne lui pardonne pas sa défaite, même s'il a gagné le référendum, on ne tolère pas qu'il ne se soumette pas inconditionnellement à la vision canadienne de Pierre

Elliott Trudeau, on ne supporte pas qu'à l'occasion il soit favorable à certains gestes administratifs du gouvernement.

En somme, c'est moins Claude Ryan que les libéraux détestent qu'un séjour prolongé dans l'opposition. Ils n'ont pas été plus tendres pour Jean Lesage et ne l'auraient pas été davantage envers Robert Bourassa si Gérald Godin ne leur avait simplifié la tâche. Mais en plus, les libéraux rejettent toute opposition au fédéralisme centralisateur d'Ontario et toute velléité de nationalisme. Le conseil régional du parti a démontré que pour plusieurs libéraux d'hier qui tirent encore les ficelles, leur parti n'est pas le Parti libéral du Québec, mais le parti libéral canadien, section Québec.

Pour justifier leur hâte à se débarrasser de Claude Ryan, certains libéraux dont la principale caractéristique, répétons-le, est de se terrer dans l'anonymat, soulèvent l'hypothèse d'une élection hâtive. C'est là agiter le drapeau rouge un peu rapidement. Le gouvernement Lévesque a été élu pour administrer les problèmes actuels du Québec, et cela inclut la situation économique et l'impasse constitutionnelle. Les péquistes n'ont aucune raison valable de déclencher une élection précipitée et ce sont les libéraux qui crient au loup parce qu'ils croient qu'ils pourraient cette fois remporter la bataille... pourvu que Claude Ryan parte.

Pourtant pour le bien du parti libéral et celui du Québec, Claude Ryan doit rester à la tête des libéraux pour au moins quelques années. Il semble évident qu'il y a encore de la poussière à balayer dans ce parti.

Jean Vigneault



"Bonne nouvelle, les gars: y aurait une journée de congé le jour où la constitution sera rapatriée".

DOCUMENT

Ronald Reagan vu par les Américains

WASHINGTON (AFP) - Les surprises n'ont pas manqué aux Etats-Unis au cours de la semaine marquant le premier anniversaire de l'arrivée de Ronald Reagan à la Maison Blanche.

La première d'entre elles est que la presse a repris à son compte la question que Jimmy Carter n'avait cessé de marteler pendant la campagne électorale: "Reagan est-il à la hauteur de son travail?"

Les électeurs, qui devront se prononcer au mois de novembre prochain en réélisant les membres de la Chambre des représentants et un tiers des sénateurs, sont, eux, clairement en période d'attente. Ils font cependant toujours une très nette distinction entre l'homme, qu'ils continuent à respecter et aimer dans leur très grande majorité, et sa politique.

Les derniers sondages traduisent ces contradictions. 46% seulement des Américains estiment que leur président a fait "un bon ou excellent" travail au cours de sa première année. Par contre, 60% d'entre eux lui font confiance pour que les choses s'améliorent dans l'avenir.

L'homme a gardé dans l'esprit du public l'image qui l'avait amené à la Maison Blanche: suffisamment obstiné pour rassurer une Amérique qui a besoin de certitudes, sans pour autant mettre en danger le pays par un jus-qu'au-boutisme aveugle; suffisamment détaché des affaires quotidiennes pour ne pas se prendre au sérieux, tout en ne lâchant rien sur ses gran-

des options politiques.

Il n'en faudrait cependant pas beaucoup pour que cette image subisse des accrocs sérieux. Même s'ils l'approuvent quand il licencie 11.000 contrôleurs aériens grévistes, et lui écrivent souvent qu'il a "redonné du cœur au pays", de nombreux Américains s'inquiètent de voir un président dépassé par ses propres conseillers. Surtout quand le nombre de chômeurs atteint les 10 millions, un record d'après-guerre, que des secteurs entiers de l'économie battent de l'aile, comme l'automobile ou l'acier, et que M. Reagan s'attaque maladroitement à des questions aussi controversées que la ségrégation raciale ou l'avortement.

Tant qu'il s'agit de diminuer l'influence des fonctionnaires, mal vus aux Etats-Unis comme partout ailleurs, M. Reagan joue sur du velours, mais les problèmes surgissent quand ses décisions ont pour conséquence de diminuer sensiblement l'aide de l'Etat dans la vie quotidienne de millions de personnes.

Les journaux et les émissions de radios s'intéressent beaucoup, d'autre part, au style du président, et de son épouse Nancy. Le maître mot en est "décontraction". Comment en vouloir à un président qui reconnaît, avec un sourire en coin, que "sa main droite ne sait pas toujours ce que fait sa main d'extrême-droite".

Le président ne sort d'ailleurs jamais du bureau ovale sans avoir dans

sa poche l'une de ces lettres dont il fait largement usage. L'une de ses préférées est celle d'un retraité qui lui a écrit pour lui souhaiter bonne chance et a joint à la lettre son dernier chèque de pension. "Pour vous aider à remettre l'économie en route", écrivait cet admirateur.

Mme Reagan a subi, en revanche, les assauts répétés de la presse et du public. Les accusations de frivolité portées contre elle à propos de la redécoration de la Maison Blanche (qui a coûté 850.000 dollars), du remplacement de la vaisselle et du linge de table de la présidence, de son goût prononcé pour les toilettes prestigieuses, et de l'existence de son coiffeur californien l'ont profondément choqué.

Les milieux d'affaires ne semblent cependant pas convaincus du bien-fondé de sa politique économique, et attendent de voir si ses succès sur le plan de l'inflation ne seront pas suivis d'une politique de relâchement pour apaiser les tensions sur l'emploi, en période électorale. Les véritables effets de sa politique ne seront vraiment connus qu'à partir du printemps prochain, époque à laquelle le président a promis une reprise de l'économie.

C'est sur ce critère, bien plus que sur les pas-de-deux qu'il effectue à l'égard de l'Union soviétique, que les électeurs se prononceront à l'automne.

OPINION DES LECTEURS

Non aux coupures

M. Pierre-Marc Johnson
Ministre des
Affaires Sociales

Nous, parents de la Halte-Garderie La Passerelle Inc., n'acceptons pas les coupures de services et de postes au CLSC SOC.

Des personnes congédiées de leur poste et des services diminués à cause de contraintes budgétaires affectent la capacité du CLSC SOC de répondre aux besoins de sa population qui est celle du territoire centre-sud-ouest de Sherbrooke.

Le service de dépannage est essentiel pour certains de nos parents qui ont de la difficulté à rejoindre les deux bouts. Et on veut le couper!

Un groupe populaire comme le nôtre a besoin d'informer ses membres et pour cela, les facilités de photocopies du CLSC SOC nous sont essentielles.

Nous ne sommes pas d'accord avec l'entrée en scène d'un tuteur qui administre le CLSC SOC à la place de citoyens élus. Nous trouvons important que ces derniers jugent des besoins à combler à l'intérieur de leur territoire plutôt qu'un ministère qui n'est pas informé de ce qui se vit dans le quartier centre-sud-ouest de Sherbrooke.

Espérant que vous prendrez en considération les besoins qui préoccupent les parents de la Halte-Garderie La Passerelle Inc.

La Halte-Garderie La Passerelle Inc.,
Diane St-Germain, Présidente

Nous avons besoin d'innocence

Au sujet de l'éducation sexuelle, voici un bref message pour les chrétiens authentiques.

Tellement grande est la crise des consciences qui s'aveuglent, qu'on ne sait plus la différence entre la montagne et la vallée! Tant de Chrétiens ne parlent plus le langage du Christ... C'est qu'ils ne sont plus avec Lui. Et nul ne forcera la main du Christ!

Donc, il nous faut trouver des témoignages dans d'autres bouches que les leurs. Un exemple? Voici.

Henri Pichette, "poète de la révolution", a écrit ceci dans son petit livre de réflexion intitulé Rond-Point (1950, 90 p.):

"Nous n'avons besoin de rien tant que d'innocence. Vous, Chrétiens, êtes bien placés pour savoir qu'on ne bâtit guère que sur elle; et qu'en revanche c'est dans l'expérience que réside le démon de l'entrave" (p. 19).

ALB

Oui à la Banque du Québec

Oui à la première banque du Québec

Auriez-vous l'obligeance, chers membres des Caisses d'Entraide, de prendre connaissance des réflexions d'un Québécois qui subit comme vous la présente crise entrainée créée de toute pièce par ceux qui n'aiment pas voir qu'un groupe de francophones nord-américains se donnait un mouvement coopératif tellement fort qu'il leur deviendrait impossible de les manipuler à leur guise. Eh bien, debout les braves, ce n'est pas vrai qu'on va laisser aller une entreprise de cette envergure à demi construite. Des gilles, on en a reçues à la douzaine et ça nous a renforcés.

Il est vraiment regrettable de constater que les dissidents utilisent encore le vieux cliché de la peur pour écraser les moins bien nantis économiquement et psychologiquement parlant. (...)

Quant à moi, ils vont retourner s'asseoir sur leur postérieur avec leur petit bonheur. Comment penser perdre de l'argent, quand les banques déclarent des profits de 30% à 50%? A propos, dans quelles régions ces mêmes profits sont-ils investis? Avez-vous remarqué que plusieurs manufactures, surtout des petites, ont fermé leurs portes depuis ladite crise? Avez-vous déjà vu une association in-bue de confiance mutuelle ne pas réussir? Vous souvenez-vous, il y a un quart de siècle, lorsque nous étions à la recherche d'un palliatif financier, l'épreuve que devait subir notre fierté? Moi, j'ai senti la mienne s'approcher dangereusement de la poubelle.

Je n'ai pas de félicitations à faire à nos démagogues qui, comme des autruches, la tête cachée dans le sable, laissent honteusement voltiger les taux d'intérêt à un niveau tellement vertigineux et vorace, qu'ils sont inaccessibles aux petits et moyens salariés. (...) Notre Caisse n'y peut rien et c'est là le trouble majeur des ennus des entrainés. (...) A nous de devenir les bâtisseurs de la première banque du Québec, qui sera à coup sûr notre paratonnerre économique, face à la satanée crise qui est à nos portes. Cette banque, il nous la faut, nous la voulons et nous l'aurons. Il faut rester fort, de grâce, et une fois pour toutes, cessons donc ces misérables luttes fratricides. (...)

Bruno Carignan
Princeville

ANALYSE

Terrorisme en Italie: une effroyable tuerie évitée de justesse

NDLR Ce texte a été écrit la veille du retour à la liberté du général américain James Lee Dozier

Par Richard Heuze

ROME (AFP) - Ce devait être l'un des attentats les plus spectaculaires de tous les temps: l'exécution "en direct", filmée par les caméras de télévision, de quelque 80 hauts dirigeants de la Démocratie-chrétienne italienne. La date et l'heure en étaient fixées: vendredi 22 janvier 1982, 13h30. Les détails de l'opération avaient été arrêtés avec une habileté diabolique: une dizaine de terroristes déguisés en techniciens de télévision devaient s'infiltrer à l'intérieur du Palais Sturzo, siège de la Démocratie-chrétienne dans la cité administrative de "L'EUR" à Rome, alors que le conseil national de la première formation politique italienne battait son plein. Dissimulés dans des sacs, des bombes à gaz sporifères, des grenades et deux fusils mitrailleurs pour chacun.

A 13h30, heure à laquelle était prévue la liaison en direct avec le journal télévisé de la première chaîne de la RAI, les terroristes devaient ouvrir le feu sur l'assistance, prenant la tribune et les bancs des quelque 300 participants sous le tir croisé de leurs armes. A l'extérieur, un autre commando d'une vingtaine de personnes avait prévu de monter une opération de diversion. Le carnage eût été effroyable.

Les plans des terroristes, consignés dans le moindre détail, prévoyaient l'assassinat d'au moins 80 délégués tandis que profitant de la panique, le commando se serait retiré sans subir la moindre perte.

ARRESTATION DU CERVEAU DES BRIGADES ROUGES

L'opération avorta le 9 janvier dernier, avant même d'avoir connu un début de commencement, quand les agents de la "Digos" (police anti-terroriste) font irruption en pleine nuit dans un petit appartement d'un immeuble cosmopolite, au sud de Rome.

Là, sous le nom d'un paisible bourgeois, se dissimule l'homme le plus recherché d'Italie: Giovanni Senzani, professeur de criminologie de 42 ans, expert des problèmes de terrorisme avant d'entrer lui-même, à partir de 1979, dans la clandestinité. On le tient pour l'un des membres de la direction stratégique des Brigades rouges, le "cerveau" de l'organisation. Des documents très détaillés retrouvés à son domicile ainsi que dans deux autres appartements furent rapidement la preuve qu'il a joué un rôle prépondérant dans les principales étapes du terrorisme rouge au cours des dernières années: l'enlèvement (16 mars 1978) du président de la Démocratie chrétienne Aldo Moro et son assassinat, la séquestration (12 décembre 1980) du juge romain Giovanni d'Urso, celui (le 27

avril dernier) de l'assesseur démocrate-chrétien de Naples, Ciriolo, enfin le rapt suivi de l'exécution de Roberto Peci (juin dernier), frère d'un terroriste "repenti".

Surtout, les enquêteurs découvrent toute une série de plans dont l'objectif était de répandre la terreur: outre l'attaque du Palais Sturzo étaient prévus des coups de force contre la prison de Fossombrone et le pénitencier de haute sécurité de Trani (Pouilles) où sont emprisonnés des chefs terroristes. Ainsi que l'enlèvement du chef-adjoint de la "Digos" romaine, M. Nicola Simone, grièvement blessé, le 5 janvier, en tentant de résister à ses agresseurs, et l'exécution de M. Adalberto Capriotti, l'un des principaux magistrats italiens.

Les plans concernant ce dernier sont d'une précision incroyable. Sa vie privée y est décrite dans le détail, de même que ses déplacements, ses rendez-vous habituels, la composition de son escorte.

Pour mener à bien leurs plans, les terroristes disposaient d'un véritable arsenal: fusils d'assaut, revolvers, explosifs, mortiers et même deux bazookas RPG-7 de fabrication soviétique, tirant des roquettes de 2,5 kilos à un kilomètre de distance et quatre missiles air-sol S.N.E.B. français, d'une portée de quatre kilomètres.

L'abondante documentation retrouvée dans les trois bases per-

met bientôt de cerner le véritable projet de Senzani: s'imposer par une série de coups d'éclats comme le chef incontesté des Brigades rouges et placer sous son autorité toutes les colonnes de l'organisation terroriste.

GRAVE DISSENSION AU SEIN DU MOUVEMENT TERRORISTE

Une grave dissension déchire ces factions depuis le printemps. Il y a d'un côté l'aile "mouvementiste" incarnée par les sections de Rome et de Naples sur lesquelles l'emprise de Senzani paraît totale, et qui développent une stratégie "propagandiste" dirigée contre les prisons et les entreprises. Et de l'autre les "militaires" du nord, qui se partagent entre la colonne Walter Alasia de Milan, la plus hermétique, la moins infiltrée par la police et la colonne Anna-Maria Ludmann de Venise. Ces deux dernières font de l'instauration de la "guerre civile" le premier de leurs objectifs.

A la fin 1981, Senzani propose aux "Vénitiens", désignés sous le code de "centre", une consultation en vue d'aplanir les divergences. Une réunion est fixée pour le 17 décembre.

Dans les carnets de Senzani, on peut lire: "Le 17, le centre n'est pas venu. Il n'y a plus eu de consultations depuis".

Ce même 17, en revanche, les "Vénitiens" enlèvent à Verone le

général américain James Lee Dozier, chef d'état-major adjoint des forces alliées terrestres pour le Sud-Europe (Landsouth). C'est leur réponse à Senzani. Les quatre communiqués diffusés depuis par les auteurs de l'enlèvement ne permettent plus de douter de leur identité. Tous parlent d'ouvrir une nouvelle phase dans la "guerre contre l'impérialisme", désignent les Etats-Unis et leur "arme de guerre" l'OTAN, comme le premier objectif à atteindre, reléguant en seconde position le "social-impérialisme" (URSS). Ce que Senzani n'avait jamais fait.

Ces communiqués exaltent également la Rote Armee Frankton ouest-allemande qui a commencé dès 1972 à attaquer des bases américaines en Europe et appellent de ses vœux la création d'une "internationale terroriste" à l'échelon européen en invitant l'E.T.A. basque et l'I.R.A. irlandaise à s'y joindre.

Senzani arrêté, les "militaires" ont champ libre. Leur dernier message, en date du 16 janvier, est presque un cri de victoire. Les autres colonnes sont invitées à rejoindre l'unité... sur leur ligne.

Ce qui n'est pas pour rassurer la famille du général Dozier. Le dernier otage des "Vénitiens" a été l'ingénieur de Montedison, Giuseppe Taliario. Il a été froidement exécuté le 6 juillet dernier, son interrogatoire terminé.

OPINION LIBRE

Quel est l'avenir des services sociaux?

Les Services Sociaux, et c'est bien connu, ont toujours été tributaires du type d'organisation sociale qui les fomentait. Selon la courbe économique, on donne du lest ou encore "on serre la vis" avec les mêmes complications pendant que nous, tels l'allumeur de Réverbères de St-Exupéry, nous nous disons: c'est la CONSIGNÉ.

Compte tenu donc de la conjoncture, on a affublé les travailleurs des Affaires Sociales (au temps du Ministère du Bien-Etre Social) du rôle pompeux de partenaires de l'harmonie sociale nous chargeant de la fonction "fantôme" d'équilibrateurs du système. Avec l'ardeur de nos 20 ans, bien exhortés et bien exorcisés, nous avons cru dur comme fer à la politique du trou et de la cheville qui voulait une réponse adaptée à chaque besoin. Mais maintenant, en vertu du gaspillage omniprésent, il faut purger ce système de ses excroissances, décapitant à gauche et à droite et à grands renforts de discours accusateurs, les pratiques malséantes et parasitaires qui engorgent le goulot d'étranglement.

J'ai fait moi-même partie de deux vagues et je suis en passe de me dire que la fonction publique invente et fabrique tout aussi efficacement que n'importe quelle entreprise polluante, sa maladie industrielle schizoïde.

La paix sociale est-elle donc devenue si peu coûteuse qu'il faille opérer les économies de bout de chandelle sur le dos de la base, la même bibasique base ni plus ni moins avachie qu'avant. Mais dans ce genre de manœuvre il faut bien évidemment quelques boucs émissaires muselés.

Cette paix sociale donc achetée par le génie de Keynes, le grand penseur de l'après-crise 29, qui a eu son heure de gloire ayant pour ainsi dire promu les politiques sociales au rang de régulateur social, aurait de bon génie, contribué au "surgonflement" des coûts sociaux. Le fort célèbre New-Deal des années 30 s'est, d'après un certain discours officiel et avoué, transmis en stagflation (crise combinée du chômage et

de l'inflation), d'où la prise à partie des mesures sociales et des travailleurs, devenus responsables de la crise.

Cette crise a en réalité bien d'autres fondements, tels le transfert massif d'argent dans la grande entreprise et notamment l'industrie de l'armement qui bouffe plus que sa part - si part on lui concède - le détournement du capital financier bancaire au profit des plus que riches. Récemment, dans les pages du Devoir on lisait les scandaleuses affaires d'or des banques à charte se chiffrant dans les milliards et les fabuleuses richesses de l'industrie du pétrole qui n'a pas fourni 100,000\$ au fisc, sans parler des subventions directes à l'entreprise, ex. l'affaire Domtar et des désormais quelque 60 façons pour l'entreprise de contourner la fiscalité, la dure concession ayant été faite de couper 9 d'entre elles. Mais à force de drainer ce pouvoir d'achat, les plus forts pourraient être en train de briser la branche sur laquelle ils sont si lourdement installés.

Toutes les crises économiques ont historiquement purgé le système de production des soi-disant improductifs au profit d'une concentration massive de la richesse collective aux mains de quelques oligarchies. C'est la loi bien connue du plus fort, un lieu commun... Le marché des voitures automobiles très coûteuses et des maisons de très grand luxe n'est pas en crise; il y a eu multiplication effarante des chiffres d'affaires dans ce secteur.

Les discours officiels si imbu de ses mandats, pourrait donc au moins corriger l'information. Plutôt que de parler de manque d'argent, il faudrait davantage indiquer qu'il s'agit bien d'une opération organisée de transfert d'argent. Il faudrait dire aussi que les travailleurs avec leur part réduite de ce magot collectif fournissent plus de 80% des sources de financement de l'Etat. Ce sont ces derniers qui paient les taxes. Même le chômeur saisonnier ne peut étaler sa pitance et la soustraire à l'impôt. Son argent à lui

n'est pas productif. Et on n'a pas trouvé le moyen de taxer les profits des Banques... On dira aussi que ce mouvement est généré par les U.S.A. aussi militaristes et monétaristes qu'il est possible de l'imaginer, et qu'on n'y peut rien. C'est une affaire d'alliance...

Les Services Sociaux devront-ils se résoudre à remettre à l'ordre du jour de leurs pratiques l'oeuvre de la soupe? C'est déjà fait aux E.U. donc cela ne devrait pas tarder ici.

Notre jeune histoire bien tumultueuse nous a pourtant forgé une certaine tradition de lutte qui devrait aider à corriger le tir et à remplacer la CIBLE.

Les Services Sociaux, plutôt l'Assistance Sociale de l'avant Conquête avaient façonné la conception de l'aide, la Saint-Vincent-de-Paul, les institutions, les crèches et les prisons pour indigents "glorieux". Après la Conquête, le repli à la campagne a mystifié ce modèle de Charité Privée à forte dose moraliste. A force de vouloir survivre, on a systématisé l'idéologie nationaliste en forçant cette fois le BER-CEAU avec l'énorme projet de supplanter le conquérant en multipliant les BEBES.

Pendant que les autres pratiquaient la logique des affaires, nous nous définissions nationalistes, natalistes, ruralistes, traditionalistes, catholiques, anti-étatistes, obscurantistes, anti-communistes et naïfs.

Et puis, sous Duplessis, cette vision a reçu sa plus belle consécration. Il a noyé bien des poissons y compris celui de la conscience qu'avaient donnée la Crise 29 et les Luttes Ouvrières des problèmes sociaux et des facteurs de causalité en jeu. Il a pris bien soin d'occulter cette cause en clamant haut et fort qu'il n'y a ja-

mais eu de problèmes sociaux et que tous les problèmes étaient individuels commandant un traitement à la pièce. Souvenons-nous de la loi du Cadenas - tout ce qui grouillait un peu était assimilé au péril rouge.

Nous étions tellement viscéralement contre toute forme d'étatisation y compris dans les secteurs de la santé et des Services Sociaux, qu'il n'a fallu rien de moins qu'une Encyclique et la loi de Keynes pour dégommer un peu la pensée sociale de l'époque. Ce passé laisse ses traces; l'archétype nationaliste Menaud Matre-Draveur est encore capable d'é-mouvoir...

Et ensuite, la grande lueur de la Révolution Tranquille qui a prétendu donner enfin une prise sur les problèmes sociaux et leurs causes, n'a en fait permis que le traitement des symptômes. Habile contour. Modernisation de la pauvreté.

L'évolution a heureusement rendu possible les déclarations bien en vue concernant les DROITS FONDAMENTAUX POUR TOUS sans jamais sérieusement mettre à jour les intérêts sous-jacents et le rapport de force figeant toujours et de plus en plus les VICTIMES DESIGNÉES dans leur marginalité tout aussi désignée. Le fond du panier touche 20% et plus de la population et on parle de panier percé...

Le discours officiel tout de même se diversifie: comment il se fait qu'en augmentant la charge financière, les budgets sociaux, il y a davantage de gens dans le besoin? On paie, paie encore et cela n'a aucun effet sur le degré d'apparition des problèmes.

Déduction logique: les travailleurs des Affaires Sociales sont incapables. J'ai tendance à croire plutôt ceci: Tant que les programmes et les pratiques sociales qui en découlent consistent à "mettre des bouchons dans les oreilles des travailleurs pour les protéger du Bruit" plutôt que d'éliminer le danger à sa source, on connaîtra ce genre de contradictions; on aura beau multiplier les institutions, l'effet sur le taux d'apparition du malaise sera nul. On tournera à vide.

C'est une question de choix politique, d'option fondamentale, et de mandat.

La reformulation et la RATIONALISATION des programmes sociaux et de tout l'appareil, pour spectaculaires et populaires qu'elles soient devraient générer ce genre de PROCES. Le ticket modérateur n'est pas une idée neutre: c'est un pas dans le sens de la dénationalisation.

Je souhaiterais entendre davantage les haut-parleurs de notre société et des Affaires Sociales se positionner là-dessus. Quant à moi, je partage le point de vue du Directeur du C.S.S.M.M. quand il parle de contre-réforme.

A l'émission l'Événement, je voyais à la télévision le Ministre des Affaires Sociales qui visitait les pensionnaires âgés d'un Centre d'accueil. Il leur posait ces questions:

"Êtes-vous bien ici?
Êtes-vous bien nourris?
Vous a-t-on fait un sourire ce matin?"

Dans ce genre d'approche tortillée, celui qui se déclare quand même bien, confortable et en sécurité après cela doit se sentir lui-même un peu tordu. Et cela

dépendrait sans doute des travailleurs du Centre d'accueil qui auraient résisté au minutage du sourire. Le cas de l'hôpital d'Youville à Sherbrooke est éloquent là-dessus.

On retourne maintenant à la population le jugement à porter sur la qualité et la quantité des Services Sociaux, ce qui est très correct à condition qu'on ne manipule pas politiquement les solidarités initiales fragiles. Quand en même temps qu'on déclare les employés du Secteur public trop payés, on annonce des coupures à l'aide sociale, il y a fort à parier que la récupération d'argent ne vise pas la redistribution dans la direction des moins bien nantis. Autrement, j'en serais comme bien d'autres.

Il y a des solidarités objectives entre les travailleurs, cela aussi c'est connu. Les retourner dos à dos comme c'est la tactique, opposer les travailleurs de la santé aux malades, les travailleurs des services sociaux aux usagers, les chômeurs aux assistés sociaux, le secteur privé au secteur public, c'est une dangereuse distorsion de la cible. Cela fera son temps.

J'espère que le prochain exercice du Front Commun ne manque pas le bateau ni l'occasion de mettre en évidence les intérêts stratégiques à défendre, les alliances objectives et les fronts de lutte de manière que nous testions sérieusement le mécanisme de redistribution de la richesse collective, sinon la légitimité des détenteurs des leviers économiques.

La question du Projet de Société reste entière et cela dépasse largement les querelles constitutionnelles et les aléas des congrès si palpitants soient-ils.

Hélène Dion
Praticienne des services sociaux

OPINION DES LECTEURS

Des policiers généreux

M. André Tessier, Directeur, Sécurité Municipale, Bromptonville

L'Évangile de St-Marc, chapitre 9ème, verset 41e, nous dit: "Quiconque donnera un verre d'eau en mon nom, à mon disciple, ne restera pas sans récompense."

Plus qu'un verre d'eau a encore été donné le 17 décembre 1981, aux Bénéficiaires du Foyer de Bromptonville Inc., par vous, nos amis les Policiers de cette paroisse.

Oui, grâce aux argents recueillis des mains et des coeurs généreux des paroissiens de notre municipalité, lors du Téléthon le 4 décembre dernier, et en collaboration avec l'équipe toujours si formidable de CKSH TV, messieurs les constables, vous avez pu une fois de plus mettre de la joie à profusion dans le coeur des plus âgés et handicapés de notre Communauté.

En plus des présents donnés à chacun d'eux, messieurs les constables, vous avez même poussé votre générosité jusqu'à remettre au Foyer de Bromptonville, deux confortables chaises roulantes pour le bien-être des moins favorisés physiquement. C'est donc avec un coeur reconnaissant que les membres du Conseil d'administration, la direction, les bénéficiaires et les employés vous disent leur merci bien sincère (...)

(...) Nous voulons donc vous épauler en observant les lois, afin de vous rendre la tâche plus facile, plus humaine, plus viable, puisque travailler main dans la main, dans le même sens, favorise la réussite ou le bonheur de chacun et le tout est assuré.

Vos amis du Foyer de Bromptonville Inc.,
Brigitte Bibeau, Directrice Générale

Des questions pour M. Garon

M. le Ministre Jean Garon, Ministère de l'Agriculture

A la suite des événements de février 1981, la population de l'Épiphanie s'est vue privée d'eau potable. Nous avons dû abandonner notre approvisionnement en eau de la rivière et avoir recours depuis lors à des solutions temporaires. Déjà des sommes considérables furent allouées pour panser temporairement la plaie insupportable.

Après maintes démarches auprès de notre député, M. Jacques Parizeau, maintes rencontres avec le conseil municipal, divers organismes privés

et gouvernementaux, nous en sommes encore aux promesses qui ne conviennent malheureusement plus (...)

Monsieur le Ministre, vous avez alloué des sommes considérables pour favoriser l'élevage porcin dans notre désormais célèbre région à purin à ciel ouvert. Que fait-on des rapports spécifiant la population maximum permmissible d'unité animale en fonction de la superficie d'épandage du purin sur les terres? A combien estimez-vous le coût des terres brûlées par le surplus de fumier? Et à combien celui de la dépollution des eaux noyées par le purin? Votre ministère de "l'Economie-Agricole" a-t-il évalué les pertes subies à notre environnement québécois pour suffire à l'alimentation japonaise et mondiale?

Des sommes considérables furent dépensées par les producteurs de porcs à la seule fin de parsemer le territoire l'Achigan de belles piscines qui devront tôt ou tard être vidées. Et où? Même en supposant que les "6 millions d'inspecteurs" du ministre Léger veillent au grain, nous pourrions toujours aboyer, rien n'empêchera la catastrophe. Et elle se prépare de nouveau, car vous savez pertinemment que les fosses à purin débordent, que les terres à épandage ne pleuvent plus, mais que les rivières, n'est-ce pas, c'est si pratique! (...)

Nous avons sous nos yeux une richesse agricole inexploitée: 150.000 tonnes de fumier perdues annuellement, essentiellement à St-Roch. Ironiquement, le dragage de notre belle rivière pourrait devenir un second "Klondike". Mais à combien se monteraient les profits d'une saine utilisation du lisier? Où en sont les études face au compostage. Quand allez-vous promouvoir le compost comme source d'engrais pour les terres, au profit des engrais chimiques importés à fort coût des firmes étrangères? Et oui, monsieur le Ministre, il n'y a pas que les porcs qui rapportent.

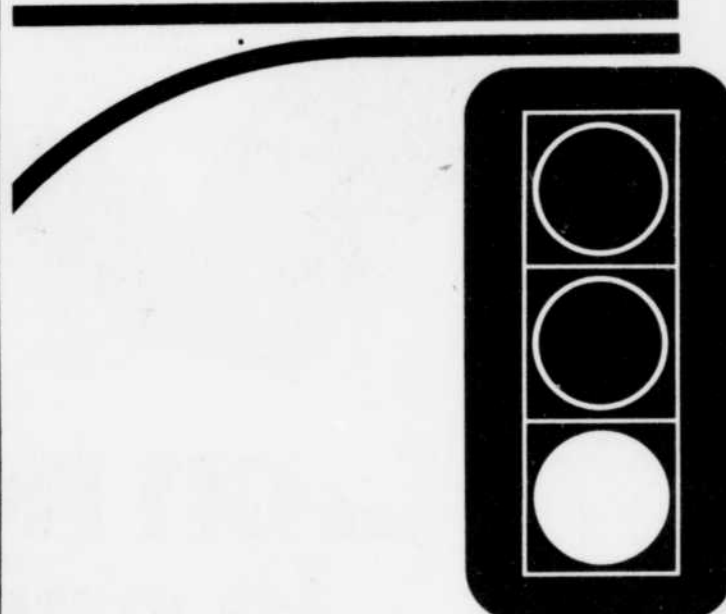
Que conclure des études sur les méthodes d'enfouissement du purin en profondeur. Y a-t-il danger pour les nappes d'eau souterraines? Quelles sont les autres alternatives? Quelle est l'entente et la coopération entre votre ministère et celui de l'environnement? Vos objectifs nous semblent fort éloignés.

Une dernière question, monsieur le Ministre. Que pensez-vous des médicaments utilisés en quantité effarante dans l'industrie porcine? Quels sont les effets de ces médicaments sur la viande que nous consommons et l'eau que nous buvons, contenant outre un très fort taux d'azote ammoniacal, des antibiotiques. Quel sera l'effet de ces antibiotiques "involontairement" assainés sur notre lutte aux maladies? Serons-nous de nouveaux mutans insensibles aux antibiotiques?

Monsieur le Ministre, la ou les questions sont lancées. A vous de répondre aux demandes de notre population.

Comité Eau Secours L'Épiphanie
Jean-Pierre Allard, prés.
L'Épiphanie

Allez-y!



Si les taux élevés d'intérêt vous ont empêché d'acheter une nouvelle voiture, rendez-vous chez votre concessionnaire AMC/JEEP.

Eh oui! allez-y et profitez sans tarder du "Programme Auto-remise" d'American Motors.



Cette offre est valable pour les véhicules achetés et livrés entre le 1er février et le 31 mars 1982.

Une "Auto-remise" de 500\$!



Une "Auto-remise" de 750\$!



Une "Auto-remise" de 500\$!



Une "Auto-remise" de 1000\$!



AMC, Spirit, Concord et Eagle sont des marques de commerce d'American Motors Corporation.

Jeep, CJ, Cherokee, Wagoneer et la forme de la calandre de la CJ sont des marques de commerce de Jeep Corporation.

American Motors (Canada) Inc. utilise chacune de ces marques en vertu d'un contrat de licence.

Les meurtres célèbres au Québec

Dix-neuf adultes et quatre enfants victimes du plan machiavélique d'Albert Guay

Il se "débarrasse" de sa femme et empoche

10,000 \$ en dynamitant un DC-3

MONTREAL (PC) — Patrick Simard allait être témoin d'une scène dont il se souviendrait jusqu'à la fin de ses jours. Ce pêcheur âgé de 35 ans aperçut un gros avion volant à environ 500 pieds d'altitude. Il a entendu le bruit des deux puissants moteurs avant même d'apercevoir l'appareil, mais cela ne l'a pas dérangé. Après tout, l'aéroport de L'An-cienne-Lorette n'était qu'à 40 milles de là.

NDLR — La Tribune publie le cinquième d'une série de huit documents sur les meurtres les plus célèbres au Québec tels que racontés par les principaux témoins, enquêteurs, journalistes et membres du Barreau.

\$2.72 pour l'envoi du colis par la voie des airs et est repartie à bord du même taxi à bord duquel elle était arrivée.

La police a alors procédé à des vérifications. L'Alfred Plouffe de Baie-Comeau n'existait pas. Il s'agissait d'un nom et d'une adresse fictifs.

Mais la police a retracé Delphis Bouchard à Saint-Siméon. Quand les limiers lui ont parlé d'un colis expédié en son nom à Alfred Plouffe, de Baie-Comeau, il ne savait absolument pas à quoi tout cela rimait. Il n'avait jamais envoyé ledit paquet.

Police d'assurance de \$10,000

Les enquêteurs ont de nouveau examiné la liste des passagers et ils ont constaté qu'une police d'assurance de \$10,000 avait été achetée sur la vie de Rita Guay, une jeune femme âgée de 28 ans, de Québec, qui avait péri dans l'écrasement. Son mari, Albert Guay,

transporté le colis lui-même jusqu'au comptoir de CP Air pour sa cliente. Il a ensuite ramené cette dernière au Château Frontenac.

"Je suppose que le colis ne sera jamais livré", confia-t-il à des chauffeurs de taxi qui travaillaient avec lui.

Rumeurs et soupçons

L'un de ses copains se doutait de quelque chose. Les rumeurs et les soupçons les plus extravagants allaient bon train dans la Vieille Capitale depuis la tragédie aérienne. Aussi, le copain en question a cru bon de parler à la police du fameux colis et de la cliente de Pelletier.

Les enquêteurs ont alors demandé à Pelletier s'il reconnaissait sa cliente si on lui montrait sa photo. Oui, répondit-il. On lui montra alors une photo. "C'est elle."

Le nom de la femme était Marguerite Pitre. La façon dont la police s'est procuré la photo pour être éventuellement en mesure d'établir un lien entre cette femme et l'écrasement, démontre le rôle utile que des citoyens peuvent jouer en pareil cas.

Un jeune homme est même allé jusqu'à confier à la police que Guay lui avait offert \$500 pour assassiner sa femme. Il ne l'aimait plus et il voulait s'en débarrasser. Accepterait-il de verser du poison dans son breuvage favori, du vin de cerise? Guay lui avait même offert et le vin et le poison, relata-t-il.

L'individu a refusé le "contrat" ainsi que les \$500 qu'il lui offrait pour qu'il ne parle pas de ça à personne.

Le détective Aimé Guillemette, de la Sûreté municipale, s'est souvenu d'un dénommé Albert Guay. Il avait fait une enquête quelques mois plus tôt quand la belle Marie-Ange Robitaille, la petite amie de Guay, avait logé une plainte contre ce dernier lorsqu'il avait osé lui braquer un revolver sous le nez au Café Monte Carlo, où elle travaillait comme serveuse.

L'obtention de la photo

La police a interrogé Marie-Ange, une jeune fille de 19 ans. Connaissait-elle une femme dans l'entourage d'Albert Guay dont la description correspondait à la femme décrite par le chauffeur de taxi Pelletier et l'agent aux bagages, Willie Lamonde?

Oui, de répondre Marie-Ange, ça m'a tout l'air de Marguerite Michaud. La police a obtenu la photo de l'un des frères de la femme — et a appris que la veuve âgée de 41 ans s'était mariée et était maintenant Mme Arthur Pitre.

En dépit des rumeurs et des soupçons, l'écrasement était encore considéré comme un mystère.

Puis le 15 septembre, le journal Le Canada, de Montréal, annonçait en manchette, sous la signature de son correspondant Louis Chassé, de Québec, que la police recherchait une femme qui avait apporté un colis à l'aéroport le matin de l'écrasement.

Albert Guay a pris connaissance de cet article puis il s'est rendu chez Mme Pitre pour qu'elle le lise à son tour. Il lui a dit qu'elle était responsable de l'écrasement puisque c'est elle qui avait livré le colis fatal.

Il lui a également suggéré de se suicider en prenant une grande quantité de somnifères ou en ouvrant le gaz de la cuisinière. Il lui a aussi suggéré de rédiger une note à l'intention de la police pour dire qu'elle croyait qu'Albert Guay serait à bord de l'avion et qu'elle voulait le tuer parce qu'elle lui devait de l'argent.

Oui, admit-elle, Albert Guay lui avait demandé d'aller porter le colis à

l'aéroport. Il lui avait dit qu'il contenait une statue. Elle a accepté sans poser de questions. Elle connaissait Guay depuis plusieurs années et elle lui devait des faveurs: elle lui avait maintes fois emprunté de l'argent et elle lui devait encore une somme de \$625.

Mais elle n'était certainement pas au courant que Rita Guay, la femme d'Albert, serait à bord de l'avion. Elle ne l'avait appris que plus tard, de la bouche d'un autre de ses frères, Généreux Ruest, un handicapé physique.

La police a attendu pour obtenir d'autres révélations et elle n'a pas été déçue de son attente.

En réalité, a poursuivi Mme Pitre, Guay lui avait demandé une autre petite faveur le 17 août. Et cette fois, il était tout disposé à la dédommager pour son aide. Il détruirait le billet qu'elle avait signé pour sa dette de \$625 si elle acceptait d'acheter de la dynamite pour une de ses amies. Il s'agissait d'une Mme Côté qui désirait se débarrasser de souches sur sa ferme.

Mme Pitre a expliqué aux enquêteurs qu'elle s'est donc procuré la dynamite chez un quincaillier de la rue St-Paul, soit 20 bâtons de dynamite, 19 détonateurs et 30 pieds de mèche. Elle a déboursé la somme de \$6.89, et a signé le reçu du nom de Mme Côté.

Albert Guay s'est rendu chez-elle ce même soir pour prendre possession de la marchandise.

Et la police s'est présentée chez Guay le 23 septembre pour l'appréhender. Il était accusé de meurtre.

Son arrestation a eu des échos dans toute l'Amérique du Nord. Des reporters affluaient des quatre coins du continent. Des curieux s'attroupaient devant la demeure de Marguerite Pitre qui avait apporté le colis fatal. La bonne femme se montrait coopérative. En effet, moyennant \$150, elle acceptait de se laisser photographier.

La fabrication de la bombe

Marie-Ange Robitaille, la serveuse de 19 ans, l'autre femme dans la vie d'Albert Guay, a fait part aux journalistes d'une lettre que Guay lui avait écrite et dans laquelle il disait: "Je suis ton esclave et je projette de faire en sorte que nous soyons libres".

Et Ovide Côté, un ex-policier et expert en explosif, a relaté à des journalistes comment il avait, bien malgré lui, montré à Guay et à l'horlogier Généreux Ruest (le frère de Mme Pitre) comment fabriquer une bombe à retardement.

Le 26 août, il s'était rendu à la bijouterie Guay pour demander à Ruest de réparer sa montre. Guay était présent quand il est arrivé et les deux hommes lui ont posé un tas de questions au sujet de dynamite. Ils lui ont expliqué qu'ils voulaient pratiquer la pêche à la truite et déloger le poisson de son trou à l'aide de dynamite.

Côté leur a conseillé d'oublier cela, que la dynamite était bien trop dangereuse. Qui plus est, il était illégal de pratiquer la pêche de cette façon.

Par la suite, il a appris la nouvelle de l'écrasement de l'avion et l'arrestation subséquente de Guay. Il a fait tout de suite établi le rapprochement et a fait part à la police de ce qu'il savait.

Généreux Ruest aussi est passé aux aveux. "Oui, il a fabriqué un mécanisme pour Albert. Le bijoutier était passé le voir à la maison quelques jours après leur conversation avec l'ex-policier Côté. Guay avait apporté un réveil-matin et il lui avait demandé de percer un trou sous le 12. Le mécanisme, lui a expliqué Guay, était destiné à déclencher l'explosion de la dynamite "dans une boîte".

Ruest a juré qu'il s'était exécuté en

pensant que la boîte en question allait servir à faire sauter des souches sur une terre que Guay disait posséder à Sept-Iles.

Témoignages incriminants

Généreux Ruest et sa soeur Marguerite Pitre se sont même montrés plus loquaces quand le procès de Guay a débuté. Et leurs témoignages devenaient plus incriminants.

Ruest a révélé que lui et Guay avaient procédé à un test le 8 septembre et que Guay avait ensuite téléphoné à quelqu'un et qu'il l'avait entendu dire au téléphone: "Tout est prêt".

Ruest devait recevoir une bague d'une valeur d'une dizaine de dollars pour son trouble. Il a également révélé au cours de son témoignage que Guay lui avait ordonné, après l'écrasement, de se la boucler.

Une voisine de Ruest a fait planer une ombre beaucoup plus sinistre sur la visite que Guay a faite à Ruest le 8 septembre. Elle aussi se trouvait chez Ruest ce soir-là et elle a entendu Guay dire à Ruest que sa femme quittait la ville le lendemain. Il a alors demandé si le colis était prêt. Ruest avait répondu qu'il serait prêt à temps.

Le témoignage de la femme Pitre a même été plus révoltant. Elle admettait maintenant que Guay lui avait dit que le colis contenait une bombe. Mais il lui a fait cette révélation seulement après la mort des 23 personnes à bord de l'avion, lorsqu'il lui avait rendu visite chez-elle et lui avait suggéré de s'enlever la vie.

Elle était installée dans la chaise berçante de sa cuisine quand Guay lui a dit: "Le 9 (septembre) je t'ai dit que le colis contenait une statue, aujourd'hui je t'annonce qu'il s'agissait d'une bombe".

Le témoignage de la Pitre rapprochait l'épée de Damoclès suspendue au-dessus de la tête de l'accusé. Marie-Ange Robitaille devait lui donner le coup de grâce.

"Oui, elle avait rencontré Guay 10 jours après la tragédie. Mme Pitre l'avait invitée à la maison et Albert Guay y était déjà à son arrivée.

Il a voulu l'embrasser. Elle l'a envoyé promener.

Quand elle a fait allusion au terrible accident d'avion et à la mort de sa femme, Rita, il a dit "je suis content".

Le jury n'a mis que 17 minutes de délibérations avant de rendre un verdict de culpabilité.

Albert Guay a été condamné à être pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'en suive. Il devenait le 73e assassin à faire le court voyage jusqu'à l'échafaud dressé dans la cour de la prison de Bordeaux.

Mais il tenait à avoir de la compagnie. Généreux Ruest et Marguerite Pitre s'étaient retournés contre lui, alors il se mettrait à table à son tour.

Confession de Guay

Le 3 juin, la confession de 40 pages d'Albert Guay au sujet de ce crime atroce a été transmise au premier ministre Duplessis en sa qualité de procureur-général.

Peu de temps après, Généreux Ruest et sa soeur Marguerite Pitre étaient arrêtés à leur tour et accusés de meurtre. Ils ont tous deux été trouvés coupables. Ils étaient au courant du monstrueux complot de Guay et ils avaient contribué à sa mise en oeuvre.

Guay, Ruest et Pitre. Ils ont tous trois été envoyés à l'échafaud. Justice avait été faite: trois meurtriers étaient pendus pour la mort de 23 victimes innocentes.

Puis il a entendu l'explosion. Un bruit infernal dans le ciel. Il a relevé la tête pour apercevoir un filet de fumée blanche.

Puis il a aperçu des débris en chute libre provenant de l'appareil. Voilà une boîte... mon Dieu, est-ce là une jambe humaine?

L'avion a fait un brusque écart du côté gauche puis est parvenu à se redresser. Patrick Simard a pensé une fraction de seconde que peut-être tout rentrerait dans l'ordre et que l'avion poursuivrait sa route.

Non, ça y était. Le pêcheur assistait impuissant à la chute de l'avion qui allait s'écraser à Cap Tourmente, près du hameau de pêcheurs de Sault-au-Cochon.

23 victimes innocentes

Avant enfin réalisé qu'il ne s'agissait pas d'un cauchemar mais qu'il avait été témoin d'une terrible tragédie aérienne, Patrick Simard a pris son courage à deux mains et a entrepris d'escalader le flanc de la montagne pour porter secours aux survivants au cas où il y en aurait.

L'avion, ou plutôt ce qu'il en restait, reposait en flanc de montagne, sur le côté gauche. On aurait dit qu'il était tombé du ciel comme une roche. La queue de l'appareil était intacte, mais la cabine et la plus grande partie du fuselage étaient tordues, déchi-quetées.

Les bagages, les vêtements, des serviettes d'hommes d'affaires, des membres de corps humains gisaient ça et là.

Des passagers morts gisaient coincés entre les sièges. Il n'y avait aucun survivant, même pas de blessé. La mort avait fait son oeuvre, n'épargnant personne.

Patrick Simard est redescendu de la montagne à la course. Il lui fallait alerter la police.

Ce n'est que plus tard qu'il a appris qu'il s'agissait du vol No 108 de CP Air qui venait à peine de quitter l'aéroport de L'An-cienne-Lorette, en banlieue de Québec.

"Les passagers du vol 108 à destination de Baie-Comeau et de Sept-Iles sont priés de monter à bord du DC-3. Préparez vos billets. Prière de ne pas fumer. Merci", a annoncé une hôtesse au microphone.

Ils sont montés à bord quand on leur a dit. Quelques minutes plus tard, l'avion décollait pour ensuite exploser en plein vol et s'écraser à flanc de montagne. Dix-neuf adultes et quatre enfants ont trouvé la mort.

A ce jour, il s'agissait de la troisième plus importante tragédie aérienne dans les annales de l'aviation au Canada.

Et ça demeure aussi le meurtre le plus répugnant qui soit.

A compter de ce 9 septembre 1949, on a réalisé que certains meurtriers sont plus cruels que d'autres.

— O —

La police a bouclé le site de la tragédie pour en interdire l'accès aux curieux. Des techniciens et des experts en aéronautique ont scruté les lieux à la recherche de précieux indices pouvant expliquer la cause de l'écrasement.

Ils ont d'abord procédé par élimination, déterminant ce qui n'était pas en cause: l'équipage était compétent;

l'appareil était mécaniquement en bon état et le DC-3 n'était pas surchargé; la température n'y était pour rien puisqu'il faisait beau en ce début de septembre.

Puis ils ont vérifié des parties de l'avion qui auraient pu contribuer à un incendie et/ou une explosion... les réservoirs d'essence, les systèmes hydraulique et électrique, etc.

S'agirait-il de dynamite?

Aucun de ces éléments n'était responsable de l'explosion. Se pourrait-il alors qu'il se soit agi de dynamite? Des experts du Conseil national des

• "Le 9, je t'ai dit que le colis contenait une statue, aujourd'hui je t'annonce qu'il s'agissait d'une bombe."

(Albert Guay s'adressant à Marguerite Pitre)

recherches à Ottawa ont été invités à se pencher sur cet aspect scientifique. Ils ont alors construit un compartiment de la même grandeur que l'intérieur du DC-3 — puis ils l'ont fait sauter au moyen de dynamite.

L'explosion-test a donné les mêmes résultats techniques que ceux recueillis sur les lieux de l'écrasement. Les enquêteurs étaient satisfaits. Leurs soupçons étaient ainsi confirmés.

Mais qui aurait pu déposer de la dynamite à bord de l'appareil? Qui avait intérêt à faire sauter en plein ciel le vol No 108 de CP Air?

Une vérification de la liste des passagers indiquait qu'il y avait cinq femmes mariées à bord du DC-3. Se pourrait-il que l'une d'elles ait été la cible?

Quelqu'un s'était souvenu d'une autre tragédie aérienne du même genre et s'est posé la question...

Un avion des Lignes aériennes philippines avait explosé en plein vol et s'était abîmé dans l'océan. Treize personnes avaient péri dans cette tragédie aérienne dont les journaux avaient fait état quelques mois plus tôt.

Un mois après la tragédie philippine, six personnes étaient accusées d'avoir fait sauter l'avion dans le but d'éliminer un mari d'un triangle amoureux.

Willie Lamonde, un préposé aux bagages à l'aéroport, s'est souvenu avoir accepté un colis qu'une femme lui avait confié le matin de l'écrasement. Ce colis devait absolument être placé à bord du vol No 108 à destination de Baie-Comeau. La femme en question était plutôt courte et grasse et était arrivée à l'aéroport en taxi.

M. Lamonde avait pesé le colis — 28 lbs — avait noté que le mot FRAGILE y était inscrit en rouge et que le colis était destiné à un certain Alfred Plouffe, 180 rue Laval, Baie-Comeau.

D'après l'inscription sur le colis, l'expéditeur était un nommé Delphis Bouchard, de Saint-Siméon, Qué. La femme qui avait insisté pour que le colis soit acheminé par le vol No 108 de CP Air, a déboursé la somme de

32 ans, en était le bénéficiaire en cas de décès.

Lucille Lévesque se souvenait très bien du couple Guay. Elle était préposée à la vente des billets au bureau de CP Air au Château Frontenac. C'est elle qui avait vendu la police d'assurance de \$10,000 à Albert Guay ainsi qu'un billet pour sa femme à bord du vol fatal du 9 septembre.

Mlle Lévesque se souvenait que le couple Guay s'était présenté au Château Frontenac le matin du 9 septembre. Mme Guay devait prendre place dans le taxi de l'aéroport qui quittait le Château.

Elle devait aller chercher des pierres précieuses dont il avait besoin pour sa bijouterie. Elle pourrait passer la fin de semaine chez des parents à Baie-Comeau et ne revenir que le lundi.

Albert Guay a accompagné sa femme jusqu'au taxi. Il l'a embrassée sous la marquise du Château. Rita s'est installée sur la banquette arrière dans le taxi.

Plus tard au cours de cette journée dont on se souviendrait avec horreur dans les annales criminelles au Canada, Albert Guay est retourné au Château où il a été informé que sa femme avait péri dans l'écrasement du DC-3 des CP Airlines.

Un excellent acteur

Il a pleuré à chaudes larmes. La direction de l'hôtel a généreusement mis une chambre à sa disposition pour qu'il puisse pleurer en paix. Un prêtre a été mandaté pour le reconforter.

Des amis compatissants ont suggéré que ce serait mieux pour ses nerfs qu'il ne soit pas obligé d'identifier le corps meurtri de sa femme. Il a accepté leur conseil avec des sanglots dans la voix.

Paul-Henri Pelletier aussi s'est souvenu. Ce chauffeur de taxi s'est en effet rappelé avoir conduit une femme à l'aéroport le matin de l'écrasement.

Elle voulait faire expédier un colis à Baie-Comeau par avion. Il a même

La Cathédrale de Mont-Laurier n'est plus que ruines fumantes

MONTREAL (PC) — La Cathédrale de Mont-Laurier, un temple édifié en 1918, a été détruite lundi en fin d'après-midi par un incendie qui a débuté vers 16 h 50, et que les sapeurs de la ville et de municipalités environnantes tentaient encore de maîtriser.

Persone n'a été blessé dans l'incendie qui a débuté dans la nef de la cathédrale, rapporte la police municipale de Mont-Laurier, mais la perte de l'édifice, selon Mgr Jean Gratton, évêque du diocèse de Mont-Laurier, constitue une catastrophe.

"Pour beaucoup de fidèles de la région, ce sera une perte très dure; j'ai vu, tout à l'heure, des gens qui pleuraient", a indiqué Mgr Gratton. La perte n'est pas que

sentimentale, indique encore l'évêque de Mont-Laurier.

"Cette cathédrale était décorée de très beaux vitraux représentant les mystères de la Vierge, des vitraux que Mgr Limoges (évêque de Mont-Laurier de 1922 à 1965), avait fait venir de Toulouse. La cathédrale comprenait également de très belles boiseries, dont les au-

tels latéraux et une chaire que nous avions conservée (après les récentes réformes liturgiques). Le tout était de chêne rouge travaillé à la trace", raconte Mgr Gratton.

Triste coïncidence, ce sinistre survient le jour du premier anniversaire de l'installation, à la cure de la cathédrale, de l'abbé Jacques Fortier.

Le policier parlait des assassinats de Laurie Lee Boyd, 16 ans, et de Debbie Stevens, 23 ans.

Le corps brûlé de la première a été trouvé, dimanche matin, sur une route secondaire à 36 kilomètres à l'est d'Okotoks.

Le cadavre calciné de la seconde a été découvert, le 15 décembre, à 20 kilomètres au sud d'Okotoks.

Laurie était une élève de 11ème année et elle travaillait à temps partiel pour le compte de M. Roy Deisman, un dépanneur. C'est ce dernier qui, samedi soir, s'est aperçu que Laurie n'était plus dans le magasin. On devait la retrouver morte le lendemain.

Un citoyen, M. Wally Black, a annoncé son intention de faire circuler une pétition pour réclamer le retour de la peine capitale.


Les policiers découvrent un cadavre brûlé

OKOTOKS, Alberta (PC) — Tout en soulignant, lundi, les "similitudes essentielles" entre les deux meurtres, le sergent Ray Forsythe, de la GRC, a déclaré qu'il "n'était pas prêt à dire qu'ils étaient reliés".

Le policier parlait des assassinats de Laurie Lee Boyd, 16 ans, et de Debbie Stevens, 23 ans.

Le corps brûlé de la première a été trouvé, dimanche matin, sur une route secondaire à 36 kilomètres à l'est d'Okotoks.

Le cadavre calciné



CORRECTIONS

dans notre cahier publicitaire "Jours de bons d'achats" du 2 février 1982.

Page 2: Item "A. C. D", on aurait dû lire: gris et bleu poudre.

Page 4: Assiette à 1.11, on aurait dû lire: assiette plastique rigide. Accessoires de service de vaisselle, la soucoupe à 1.54 et légumier à 2.84 non-disponibles. Orelliers, dessus coton seulement. Edredon pour grand lit non-disponible.

Page 5: Magnétophone Sanyo non-disponible. Nous offrons un autre modèle. Gaufrettes, on aurait dû lire sauteurs assorties.

Page 6: Crêpe ou pongée non-disponible dans la teinte de turquoise.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle.

77877

Olson isolé en cellule

REGINA (PC) — Le meurtrier d'adolescents Clifford Olson ne sera vraisemblablement pas incarcéré au pénitencier de la Saskatchewan, a fait savoir, lundi, le solliciteur général Robert Kaplan.

Le pénitencier de Prince Albert compte principalement des pensionnaires qui seraient autrement isolés pour leur propre protection dans d'autres institutions pénitenciers au

pays, a expliqué M. Kaplan.

"Olson n'est pas un prisonnier qui pourrait bénéficier de la compagnie de d'autres prisonniers (au pénitencier de Prince Albert)", a affirmé M. Kaplan. Celui-ci prenait la parole, lundi, devant l'Association des municipalités de la Saskatchewan.

carcérale en détention préventive. Olson serait exposé à de graves dangers, non seulement à cause de la nature de ses crimes, mais parce que c'est un fait reconnu qu'il a été dans le passé un informateur de la police", a précisé le ministre.

Le solliciteur général a dit que les Canadiens ne devraient pas jugé le système pénal canadien en prenant comme ex-

Ouverture du sommet économique

Ottawa soumis à rude épreuve?

OTTAWA (PC) — La politique économique fédérale sera soumise à rude épreuve aujourd'hui, alors que les premiers ministres des provinces profiteront de la séance de consultation à laquelle on les a coniés pour attaquer de concert la priorité que s'est fixée le gouvernement Trudeau de s'en prendre d'abord à l'inflation par une politique monétaire restrictive.

Le chômage, qui frappe maintenant plus d'un million de Canadiens devrait au contraire figurer en tête de liste des préoccupations du gouvernement fédéral, di-

sent les provinces, soulignent que des taux d'intérêt élevés ne font que détériorer la situation de l'emploi au pays. Hier, aux Communes, le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, a réaffirmé sa position, à savoir "qu'il est évident qu'il sera impossible de réduire les taux d'intérêt à moins que ne baisse le taux d'inflation".

Le sommet économique, qui réunira pour au moins deux jours les premiers ministres, survient à un moment où le taux d'inflation a atteint un record pour les 33

dernières années. Le gouvernement néo-démocrate de Saskatchewan a ajouté sa voix à d'autres provinces, hier, en condamnant la politique fédérale, en proposant plutôt une stabilisation à la baisse des taux d'intérêt ainsi qu'une augmentation des investissements productifs du secteur public.

La renégociation des accords fiscaux, par lesquels le gouvernement fédéral verse quelque \$15 milliards en paiements de transfert aux provinces, risque fort probablement de dresser les provinces contre

Ottawa, qui entend réduire le taux de croissance de sa contribution aux programmes conjoints de santé et d'éducation post-secondaire.

Sociétés d'État

Hausses salariales pour les dirigeants

OTTAWA (PC) — Même s'il n'occupe son poste que depuis seulement cinq mois, M. Michael Warren, directeur de la nouvelle Société des Postes, vient déjà d'obtenir une hausse salariale décollant de son excellent travail. Il gagnait plus de \$100,000 par année, avant cette augmentation.

Les directeurs de neuf autres sociétés d'État et quatre autres hauts administrateurs bénéficieront aussi de telles hausses de salaires rétroactives, ainsi qu'approuvées par le cabinet la semaine dernière. Ces augmentations atteignent jusqu'à 12,3 pour cent.

Tout en étant inférieures d'une fraction au taux d'inflation de 1981, qui a été de 12,5 p.c., ces augmentations sont de plusieurs points au-dessus du niveau des hausses recommandées, dans le cadre de renégociation de ententes collectives, lundi par un des principaux responsables du ministère fédéral des Finances.

Les ministres des Finances tiendront à cet égard une réunion parallèle à celle des premiers ministres, mais il est

d'ores et déjà accepté que le litige, qui risque de demeurer entier, devra être traité à la table des chefs de gouvernements.

S'adressant aux journalistes à la veille de la première conférence économique des premiers ministres, ce responsable a exprimé son inquiétude devant certains renouvellements de contrats de travail qui avaient accordé des hausses salariales beaucoup trop élevées, à 14 pour cent. Il a déclaré que, pour collaborer à la lutte contre l'inflation, il serait préférable que les augmentations accordées demeurent autour de 9 p.c., comme aux États-Unis.

Le premier ministre Trudeau et les premiers ministres discuteront probablement, cette semaine, de toute la question des compressions salariales, particulièrement pour les travailleurs de tout le secteur public sur lesquels ils ont plus de contrôle.

Mais il est également vraisemblable qu'il ne sera pas fait mention de tout des dirigeants des sociétés d'État. Tout d'abord, parce que leurs salaires demeurent chose secrète. Les hausses qu'on leur accorde dé-

MacEachen traité de ministre du "passe-passe"
Clark mène la lutte contre le budget

OTTAWA (PC) — La déclaration du ministre fédéral des Finances, M. Allan MacEachen, selon laquelle 12 millions de Canadiens paieront moins d'impôts cette année est grotesque, a déclaré le leader de l'opposition, M. Joe Clark.

En 1980, moins de 10 millions de Canadiens ont acquitté des impôts, a dit M. Clark, qui entamait la deuxième semaine consécutive de critiques à l'endroit du budget du 12 novembre.

Or, M. MacEachen

prétend que deux millions de personnes qui n'ont pas payé d'impôts en 1980, en paieront encore moins deux ans plus tard, a dit M. Clark d'un ton moqueur.

Le ministre des Finances avait dit à plusieurs reprises qu'en plus des 12 millions de Canadiens qui paieront moins d'impôts cette année, 3,5 millions d'autres acquitteront le même montant et 800,000 paieront davantage.

"Le ministre prétend maintenant que quelque six millions de

Canadiens qui n'ont pas payé d'impôts en 1980 vont en acquitter cette année à la suite de ce budget", a dit M. Clark sur un ton sarcastique.

"Peut-être pourrait-il nous expliquer comment il s'y est pris", a ajouté le leader conservateur, qui a qualifié M. MacEachen de "ministre du passe-passe".

Pris de surprise, M. MacEachen a esquivé la question, se contentant de parler des "\$3 milliards d'exonérations distribués aux Canadiens par le maintien de l'indexation".

Selon le ministre des Finances

Au tour des syndicats de faire preuve de sagesse

MONTREAL (PC) — Le ministre canadien des Finances a servi aujourd'hui un avertissement aux Canadiens: une plus grande modération dans les négociations salariales sera le prix à payer pour un relâchement de la politique monétaire du gouvernement.

Dans une interview au quotidien Le Devoir, M. Allan MacEachen s'est interrogé longuement sur la sagesse des Canadiens: "Il faut se demander si les Canadiens tiennent encore au libéralisme économique, s'ils sont prêts à faire les sacrifices qu'il faut pour maintenir le sys-

tème de libre entreprise, ou si la solution n'est pas plutôt dans une économie dirigée."

Le ministre n'a pas caché son aversion pour les contrôles, mais il a longuement insisté sur l'exemple des grands syndicats du secteur public américain dont les demandes salariales se situent en-dessous du taux d'inflation. "Les accords salariaux dans l'administration fédérale américaine ont été de 9 pour cent l'an dernier et de 4,9 pour cent cette année", a-t-il rappelé.

Selon lui, "les contrôles sont imposés lorsque le gouvernement ne

croit plus à la sagesse des groupes sociaux de fonctionner de telle manière que l'intervention du gouvernement ne soit pas nécessaire."

M. MacEachen s'est défendu de rendre les syndicats responsables de l'inflation, mais il "se demande si les accords salariaux ne commencent pas à ajouter une pression supplémentaire sur l'inflation".

Affirmant qu'il a fait des "efforts héroïques" pour comprimer le taux de croissance de ses dépenses, le ministre des Finances est convaincu que c'est aux grands syndicats à faire leur part maintenant.

Démission du ministre Whelan demandée

OTTAWA (PC) — La politique fédérale est en train de saboter les exploitations agricoles familiales et le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, devrait démissionner, car il a perdu la confiance des agriculteurs, a déclaré lundi aux Communes, M. Ray Hnatyshyn, député conservateur de Saskatoon-ouest.

Le gouvernement a serré le cordon de la bourse à la Société de crédit agricole, au mo-

ment où celle-ci avait besoin de fonds pour aider les agriculteurs menacés de banqueroute par les taux élevés de l'intérêt, a ajouté M. Hnatyshyn.

Il (le gouvernement) a ensuite introduit des modifications au régime fiscal qui placent les agriculteurs dans l'impossibilité de vendre leurs exploitations à d'autres qu'à de riches étrangers ou des spéculateurs fonciers, dit le député conservateur,

ajoutant que même l'aide promise au titre des petites entreprises est restreinte, car les règles sévères du programme font hésiter les banques à accorder des prêts à des agriculteurs en difficulté.

M. Hnatyshyn a fait sa déclaration dans le cadre du débat sur la législation devant autoriser le Crédit agricole, organisme fédéral, à contracter des emprunts auprès de sources non-gouvernementales afin

d'augmenter ses disponibilités et de pouvoir accorder des prêts aux agriculteurs.

M. Whelan devrait démissionner, a dit M. Hnatyshyn, car les agriculteurs "ne voient plus en lui un représentant crédible de leurs intérêts au sein du gouvernement".

M. Alex Patterson, député conservateur de Fraser Valley-est, en Colombie-Britannique, a déclaré que son parti soutiendrait la législation. Il a cependant voulu que M. Whelan promette que le gouvernement ne prendra pas prétexte de cette législation pour couper les fonds qu'il accorde maintenant à la société.

Les Indiens du Québec vont à Londres

MONTREAL (PC) — Une délégation d'Indiens du Québec a quitté Montréal pour Londres, lundi, afin de demander à la Grande-Bretagne d'affirmer la souverai-

neté des Iroquois et des Micmacs, telle que reconnue par des traités du 18ème siècle.

La délégation est formée des chefs Billy Two

Rivers, de Caughnawaga; Alphonse Metallic, de Restigouche; et Bernard Jerome, de Maria.

"Nous voulons rappe-

claré le chef Billy Two Rivers en conférence de presse, qu'elle est toujours liée par des traités de paix avec la nation des Micmacs et la confédération des Iroquois.

"Ce que nous disons, c'est que nous ne sommes pas liés par la constitution (canadienne). Nous ne sommes pas des citoyens canadiens.

"Il nous faut réapparaître aux parlementaires, à la Chambre des lords, à la couronne, aux Anglais et aux Canadiens que les traités et ententes d'hier existent toujours aujourd'hui."

"Il faut mettre fin, a-t-il poursuivi, à l'érosion des droits des In-

diens et au génocide national que le gouvernement canadien tente de réaliser."

La délégation indienne du Québec appuie évidemment la contestation d'autres groupes indiens devant les tribunaux britanniques.

La semaine dernière, la Cour d'appel de Grande-Bretagne a rejeté la requête des Indiens voulant faire reconnaître la responsabilité de ce pays dans la protection de leurs droits.

"Quand nous parlons de souveraineté, a noté le chef Two Rivers, nous voulons dire souveraineté politique dans une partie intégrante du pays, un peu comme veut le Québec."

Duhaime et Biron accuse Joyal de faire du chantage

OTTAWA (PC) — Selon les ministres québécois Yves Duhaime et Rodrigue Biron, le ministre d'Etat Serge Joyal fait du "chantage" quand il menace de réaffecter dans des projets fédéraux près de \$80 millions déjà prévus dans des ententes signées avec le gouvernement du Québec.

M. Joyal avait affirmé vendredi que le gouvernement fédéral réaffectera ces \$80 millions prévus dans des ententes auxiliaires sur l'industrie des pâtes et papiers et du tourisme, si le Québec continue de ne pas coopérer avec Ottawa.

Pour le ministre québécois de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Joyal "se livre à du chantage pour s'ingérer dans des domaines qui ne le regardent pas".

"Je déplore que M. Joyal ait voulu, à la veille de la conférence fédérale-provinciale sur l'économie, politiser des dossiers alors qu'ils avancent normalement grâce aux rencontres des fonctionnaires de part et d'autre", a soutenu M. Biron dans une entrevue à la Presse Canadienne.

L'Energie et des Ressources du Québec, M. Yves Duhaime, il n'y a aucun lien entre les ententes auxiliaires Québec-Ottawa sur l'industrie des pâtes et papiers et les rencontres fédérales-provinciales que le Québec boycotte depuis la conférence constitutionnelle de novembre dernier.

"J'ai occupé trois porte-feuilles ministériels et jamais nous n'avons discuté d'une entente auxiliaire dans le cadre d'une conférence fédérale-provinciale. Ces ententes n'ont jamais même été inscrites à l'ordre du jour d'une conférence fédérale-provinciale", soutient M. Duhaime.

"Ce chantage fait partie de la mise en scène avant la conférence fédérale-provinciale sur l'économie", a-t-il ajouté.

Pour M. Duhaime, l'entente Québec-Ottawa sur la modernisation de l'industrie des pâtes et papiers qui est d'une durée de cinq ans et a été conclue en 1979, demeurerait, même si le gouvernement changeait à Québec ou à Ottawa.

d'une conférence fédérale-provinciale là-dessus. Un coup de téléphone suffit", a-t-il déclaré.

L'inflation

Signes d'essoufflement

OTTAWA (PC) — L'inflation laisserait voir des signes d'essoufflement, selon des données préliminaires publiées lundi par Statistique Canada.

L'indice servant à illustrer le mouvement des prix des produits au niveau industriel a progressé en novembre et décembre au rythme annuel le plus lent depuis plus de quatre ans, a souligné l'agence fédérale.

En outre, l'indice qui évalue les prix des matériaux bruts a, en réalité, reculé de trois pour cent de novembre à décembre. L'indice des prix de ces produits pour le mois de décembre était tout de même encore de 14 pour cent au-dessus du niveau enregistré un an plus tôt.

Tout changement de prix des matériaux bruts et des produits au

GM: 12,000 mises à pied

TORONTO (PC) — Ainsi qu'elle l'avait déjà annoncé le mois dernier, la compagnie General Motors du Canada Ltee a mis à pied lundi 12,000 travailleurs de ses usines situées au Québec et en Ontario.

Pour la majorité de ces employés, tous de l'Ontario, ce ne sera qu'une semaine de congé forcé; 6,072 sont at-

tachés à l'usine de la GM à Oshawa, 2,844 à l'usine de St. Catharines, et 585 à celle de Windsor.

En congé forcé pour une durée indéterminée, il y a 1,750 travailleurs de l'usine de Ste-Thérèse, ainsi que 728 autres attachés à cinq ateliers du sud-ouest de l'Ontario.

Le projet pilote de l'Arctique

Les Inuit mèneront une lutte acharnée au projet

OTTAWA (PC) — Les audiences de l'Office national de l'énergie sur le

projet pilote de l'Arctique débutent à peine aujourd'hui à Ottawa que

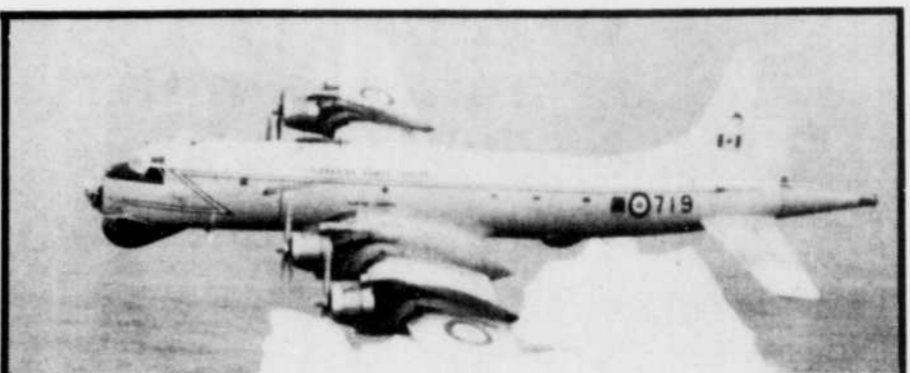
déjà se profilent à l'horizon des embûches sur l'aspect environnemen-

tal de ce projet de \$2 milliards.

En conférence de presse hier, le président de Pétro-Canada, M. William Hopper a refusé de préciser qui d'entre Gros-Cacouana et Canso devrait être privilégié comme point de chute du gaz de l'Arctique. Il a toutefois rappelé que toutes les études nécessaires sur l'impact de ce projet sur l'environnement nordique avaient été effectuées.

En matinée, les représentants des Inuit du Grand Nord Canadien ont mis en garde l'Office qu'ils avaient l'intention de mener une lutte acharnée à ce projet qui prévoit des passages réguliers de super-méthanes brise-glaces à travers les détroits de l'Arctique.

Le Projet pilote de l'Arctique est mis de l'avant par un conglomerat de quatre firmes canadiennes, Pétro-Canada, la compagnie albertaine Nova, Dome Petroleum et Melville Shipping. Il consiste en l'exploitation d'une réserve de gaz naturel de 150 milliards de mètres cubes sise à l'île Melville dans l'Arctique canadien.



Ottawa vend 24 avions Argus pour 72,000 \$

MERIGOMISH, N.E. (PC) — L'annonce de la vente à un ferrailleur, la semaine dernière, de 24 avions Argus pour la modique somme de \$72,000, est, de l'avis de J. Robert McGowan, une véritable disgrâce nationale.

McGowan, pionnier de l'aviation canadienne et inventeur, avait espéré convaincre les autorités fédérales d'u-

tiliser ces avions pour combattre les feux de forêt ou encore pour épandre des insecticides.

"Il aurait suffi d'ajouter des réservoirs d'eau et des tuyaux d'arrosage et le Canada aurait ainsi eu à sa disposition, à un coût modique, une escadrille de bombardiers à eau qui aurait pu parer à toute éven-

tualité advenant de graves feux de forêt."

Les deux douzaines d'avions Argus qui, pendant 25 ans ont été vendus par la Société des biens de la Couronne pour moins de \$72,000 à Bristol Metal Industry Ltd. Cette dernière vendra les pièces utilisables et fera fondre les parois en aluminium qu'elle vendra à l'industrie automobile.

Intéressant!

L'ÉPARGNE-RETRAITE CHEZ NOUS...

2 CONSEILLERS FINANCIERS VOUS EN PARLENT



Chez nous, à la Banque de Montréal, vous profitez d'un taux d'intérêt à rendement élevé. Vous ne payez absolument aucuns frais d'adhésion ni de frais annuels lorsque vous souscrivez à l'un de nos 3 régimes enregistrés d'épargne-retraite de dépôt. Mais en plus, nous vous offrons deux brochures explicatives, simples

et détaillées, sur les R.E.E.R., préparées par deux éminents conseillers financiers. 1. Guide du cotisant au R.E.E.R., par Tom Delaney, conseiller financier et président de T. Delaney Inc. 2. Les régimes enregistrés d'épargne-retraite, par Robert W. Wakefield, président de Les Conseillers Pirbeck Enr.

Demandez-les. Vous trouverez réponses à vos questions.

Banque de Montréal

La fermeture de quatre établissements à St-Hyacinthe

Les proprios d'abattoirs sont de collusion avec les gros producteurs

(la FTQ)

MONTREAL (PC) — C'est parce qu'ils sont "de collusion avec les gros producteurs" que les propriétaires d'abattoirs de Saint-Hyacinthe ont fermé quatre établissements de la région et non pas pour des raisons d'appro-

visionnement. C'est ce qu'a soutenu hier en conférence de presse le porte-parole du syndicat FTQ des 600 travailleurs licenciés des abattoirs de Saint-Hyacinthe, M. Richard Langelier, qui était

venu à Montréal rencontrer la presse pour expliquer la situation et exiger des gestes rapides du gouvernement du Québec.

"Quand nos employeurs affirment publiquement qu'il s'agit d'un problème entre deux groupes de producteurs, au fond ils nous lancent de la poudre aux yeux, dans la mesure où le plan conjoint les forcerait à s'asseoir à une table de négociations, à discuter des prix et des conditions de mises en marché."

Ces producteurs, soutient M. Langelier, sont partie au litige bien que le plan conjoint ait une existence légale.

"Si nos employeurs veulent engager une bataille contre le plan conjoint, qu'ils la mènent au niveau politique ou judiciaire, mais sûrement pas sur notre dos", a dit le porte-parole syndical qui trouve injustifiée la fermeture des usines qui violent la convention collective et la "Loi de la qualification professionnelle de la main-d'oeuvre".

Les citoyens paient

Les subventions gouvernementales à certaines entreprises "servent à toutes fins utiles aux employeurs dans leur lutte économique pour se débarrasser du plan conjoint et, une fois de

plus, ce sont les citoyens du Québec qui en font les frais".

Hier matin, en dépit du mauvais temps, de 200 à 300 travailleurs, prétend le syndicat, sont allés manifester devant les bureaux du député péquiste de la région, M. Maurice Dupré, qui était absent.

En fait, la FTQ s'est mêlé au conflit dans l'industrie du porc en exigeant aussi du gouvernement du Québec qu'il fasse respecter la loi en empêchant les fermetures "injustifiées et sauvages" des abattoirs de Saint-Hyacinthe.

"Le problème, pour nous, n'est pas de savoir qui a raison dans les deux associations de producteurs: on se préoccupe d'abord des travailleurs mis à pied, des menaces de fermeture d'autres abattoirs et puis également des consommateurs", a dit M. Laberge.

Comme à la CTCUM

Le gouvernement, a-t-il dit, devrait mettre autant de diligence à régler le problème de l'industrie du porc qu'il en a mis à résoudre celui du transport en commun à Montréal.

"C'est pas juste le monde de la Communauté urbaine de Montréal (qui est touché), c'est tout le monde à travers le Québec."

Ryan admet que le message de son parti passe mal

MONTREAL (PC) — Au sortir du conseil général, avec en poche un sursis jusqu'au moins septembre prochain, le chef libéral, Claude Ryan, admet que le message de son parti passe mal, et qu'il y a matière à amélioration de ce côté-là.

Mais il n'a absolument pas l'intention de changer d'image. (Claude Ryan a toujours été Claude Ryan et demeurera toujours Clau-

de Ryan), a-t-il déclaré plus ou moins textuellement lundi soir, lors de l'émission de Pierre Nadeau, sur les ondes de Radio-Québec.

A ceux qui se plaignent qu'il n'attaque pas assez, qu'il n'intervient pas assez rapidement, M. Ryan a réitéré, ce qu'il avait d'ailleurs déclaré devant son conseil général, samedi, que les interventions de l'opposition continueront d'être (fouillées, articulées et reposant sur des dossiers sérieux et bien préparés).

Pas question, donc, pour le chef de l'Opposition, de se lancer dans des interventions démagogiques ou à saveur trop partisane, du moins s'il faut l'en croire.

M. Ryan, par ailleurs, a complètement négligé de répondre à une question directe qui lui demandait s'il était à l'aise dans le type d'interventions comme celles de son whip Michel Pagé au sujet de l'écoute électronique, par exemple.

Le chef libéral est même allé jusqu'à admettre, au nom de cette honnêteté intellectuelle qu'il préconise et qui, selon lui, fait défaut chez trop de journalistes à qui il reproche d'avoir exagéré les difficultés internes dans son parti.



St-Valérien: le champ de bataille des producteurs

ST-VALERIEEN (PC) — St-Valérien est devenu le champ de bataille des producteurs qui luttent entre eux pour et contre le plan conjoint sur la production et la mise en marché du porc.

Plus d'une douzaine d'autos-patrouille de la Sûreté du Québec, y compris un panier à salade, avaient pris place en différents points du village lundi, certains à l'écart, d'autres juste devant l'abattoir Provigo, prêts à intervenir au cas où des incidents auraient eu lieu entre les producteurs qui défendent le plan conjoint et ceux qui sont déterminés à s'y opposer. Selon les informations obtenues, ce-

pendant, il n'y a eu aucun incident.

Les camions des adversaires du plan conjoint bloquaient notamment la rue Principale, n'autorisant le passage qu'aux véhicules ne transportant pas de cochons. "Tant que cette histoire-là ne sera pas réglée, il n'est plus question qu'on laisse passer un gars qui amène ses cochons à l'abattoir", déclare un producteur "dissident" irrité.

Cela n'a cependant pas empêché l'abattoir de fonctionner. Le "blocus" de l'abattoir n'a débuté que vers 6 h lundi, tandis que les partisans du plan conjoint amenaient des cochons à cet endroit depuis dimanche après-midi.



(Laserphoto PC)

Vivants après l'incendie

Trois chats, dont celui-ci enfermé dans la cage, ont été découverts vivants à l'intérieur de l'une des 24 maisons qui ont été détrui-

tes dans un incendie dimanche, à Kirkland, en banlieue de Montréal.

Construction: la CSN et la FTQ sur le point de conclure un accord

MONTREAL (PC) — La CSN et la FTQ-Construction sont sur le point de conclure un accord, ce qui leur assurerait la représentativité syndicale en vue des négociations avec l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ).

Ces pourparlers doi-

vent en principe débuter aujourd'hui, trois mois avant l'expiration du décret dans cette industrie, qui emploie 90.000 personnes. Mais lundi soir, un porte-parole de la FTQ déclarait que la partie syndicale ne serait prête que dans quelques jours.

Il revient aux diffé-

rents syndicats présents dans la construction de voir à ce que leur cartel représente une majorité de travailleurs. Ces derniers ont choisi leur allégeance lors du maraudage de novembre dernier mais il n'y a pas eu de vainqueur absolu.

La FTQ a obtenu 46 pour cent des voix, le Conseil provincial des métiers de la construction (CPMC) 24 pour cent, la CSN 19 pour

cent, la CSD près de 10 pour cent et un petit syndicat de la Côte-Nord quelque 300 voix.

Le CPMC et la CSD comptent se présenter devant l'employeur ce matin et vraisemblablement soumettre des demandes, même si aucun n'a la majorité. La CSN et la FTQ veulent, elles, consulter leurs instances.

La semaine dernière, le CPMC et la FTQ par-

laient d'un accord à trois mois, lundi, la FTQ a déclaré que l'exclusivité exigée par le Conseil provincial à la table sectorielle des plombiers était "inacceptable".

Les négociations se déroulent à plusieurs tables, au lieu central où sont discutées les grosses questions salariales et 23 tables pour les 23 métiers de la construction.

Bourdon poursuit la CSN pour 5,000 \$

MONTREAL (PC) — Le syndicaliste Michel Bourdon, objet de tergiversations autour de son statut, a entamé une poursuite de 5.000 contre le syndicat des employés de la Confédération des syndicats nationaux.

M. Bourdon, qui se croit victime de discrimination à cause de ses affinités avec le Parti québécois, a choisi de faire plaider sa cause par la Commission des droits de la personne du Québec, tout en demandant qu'on l'intègre de façon permanente au sein de la CSN dans ses fonctions de conseiller syndical.

Il avait été assigné à ces fonctions le 21 octobre 1979 et, quelques semaines plus tard, à l'occasion d'une élection complémentaire dans le comté de Maisonneuve, il s'était porté candidat à une assemblée d'investiture du PQ, où il avait été défait par un autre syndicaliste, M. Jacques Desmarais.

LOUEZ DE TOUT 569-9548 LOCATION MARTINEAU 2456 ouest, rue King Laveuse à vapeur pour tapis.

Le syndicat de la CTCUM condamné à 40,000 \$ d'amendes

MONTREAL (PC) — Le syndicat des chauffeurs d'autobus et de métro de la Commission de transport de la communauté urbaine de Montréal (CTCUM) a été condamné, lundi, à des amendes totalisant \$40.000.

Le syndicat ouvrier s'est reconnu coupable de deux chefs d'accusation découlant de son refus de se soumettre à la loi spéciale ordonnant aux employés de la CTCUM de reprendre le travail lors de la grève du transport public de la métropole, à la mi-janvier.

A la suggestion du procureur de la Couronne, Me Jean-Pierre Bonin, le juge Maurice Allard, de la Cour des sessions de la paix, a imposé au syndicat une première amende de \$30.000 pour n'avoir pas pris les dispositions nécessaires pour obliger

ses membres à se conformer à l'ordre de retour au travail découlant de la loi spéciale adoptée par l'Assemblée nationale.

Cette amende de \$30.000 est répartie comme suit: \$5.000 pour la journée du 17 janvier; \$10.000, pour la journée du 18 janvier; et \$15.000 pour la journée du 19 janvier.

Pour ce qui est du second chef d'accusation, à savoir d'avoir incité ses membres à ne pas rentrer au travail en dépit de la loi spéciale, le syndicat a écopé d'une amende de \$10.000 suggérée par la Couronne.

La loi spéciale adoptée par l'Assemblée nationale dans la soirée du 15 janvier, soit le jour même du débrayage, prévoyait des amendes maximales de \$50.000 par jour contre le syndicat.

L'avocat du syndicat

des chauffeurs, Me Guy Bélanger, qui a plaidé coupable aux deux chefs au nom de son client, a expliqué au juge Allard que "l'atmosphère surchauffée qui a précédé le débrayage était en partie responsable du défilé de la loi dont les chauffeurs se sont rendus coupables".

Le juge Allard a donné au syndicat jusqu'au 1er juin pour payer l'amende de \$40.000.

Le président du tribunal a reporté au 15 février les procédures contre les dirigeants de ce même syndicat. Ces derniers sont passibles d'amendes maximales de \$10.000 par jour pour chaque journée de non-respect de la loi spéciale.

Deux autres syndicats

se sont retrouvés en cour lundi matin pour non observance de la loi spéciale: il s'agit du syndicat des mécaniciens et du syndicat des employés de bureau.

Le téléthon de la paralysie cérébrale

moi, j'y crois!
 * Aimer en langage Bliss 77261

Beneficial. L'autre service d'impôt.

Nous connaissons 150 moyens de réduire le montant de vos impôts.

Cette année, faites désormais appel au Service d'impôt Beneficial. Plus de 150 déductions, crédits et exemptions qu'autorise Revenu Canada figurent sur notre Liste complète des déductions. Les proposités de Beneficial à l'établissement des déclarations d'impôt recherchent minutieusement chaque déduction à laquelle vous avez droit. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous.

Venez retirer GRATUITEMENT votre Liste complète des déductions.

Service d'impôt Beneficial

La plupart des bureaux sont ouverts en fin d'après-midi et le samedi (sur rendez-vous).
 Angle des rues King et Wellington... 562-2631

30¢
LA MÉNAGERIE
 900 Belvédère sud, Sherbrooke
566-7314
 77423x

Nutribel de Lancôme à l'huile de jojoba

Choyez votre peau avec cette émulsion composée d'ingrédients sélectionnés: l'huile de jojoba une substance légère qui pénètre rapidement sans laisser de pellicule huileuse, et la vitamine F qui contribue à prévenir la perte d'humidité de la peau. Nutribel aide à nourrir et hydrater la peau, elle est fluide comme un lait, riche comme une crème.

70 ml 25⁰⁰
 40 ml 15⁰⁰

Offre-prime: avec tout achat de produits Lancôme vous recevrez sans frais supplémentaires une émulsion hydratante Nutribel 80 ml.

Eaton, Carrefour de l'Estrie, Rayon 216
 Venez ou téléphonez 563-9355

NUTRIBEL
 Emulsion nourrissante hydratante à l'huile de jojoba arizônica.
LANCÔME
 PARIS
 75 ml
EATON
 77076